

UN APPEL AU CIVISME

Le maire de Granby invite ses concitoyens à faire preuve de respect lorsqu'ils commentent le travail des déneigeurs municipaux **PAGE 3**



PHOTO ARCHIVES LA VOIX DE L'EST

Procès Yergeau
L'accusé se contredit
PAGE 5



Lac-Brome
Une augmentation de
salaire de 23 % pour
les élus municipaux
PAGE 6

Marimuz
La compositrice
signera la trame sonore
d'un documentaire
PAGE 7

Microbrasserie
Le Grimoire en
difficulté financière
PAGE 9

GROUPES
ST-LOUIS

ICI CHAQUE CLIENT EST UNIQUE



TOYOTA
COWANSVILLE

MAZDA
COWANSVILLE

NISSAN
COWANSVILLE

RUE DE SALABERRY, COWANSVILLE • 450 263-8888

SOMMAIRE

affaires 17-18
 arts et spectacles 7
 horoscope 27
 jeux 19
 loterie 13
 nécrologie 25-26
 observateur 29
 petites annonces 24
 politique 14
 sports 28

NOUS JOINDRE

ADRESSE
 76, rue Dufferin
 Granby J2G 9L4

NUMÉRO GÉNÉRAL
 450-375-4555

ÉVÉNEMENTS URGENTS
 450-375-9081

RÉDACTION
 redaction@lavoixdelest.ca
 Téléc. 450-777-4865

PUBLICITÉ
 publicite@lavoixdelest.ca
 Téléc. 450-777-7221

ANNONCES CLASSÉES
 450-375-8888
 classees@lavoixdelest.ca

ABONNEMENT ET LIVRAISON
 450-375-4555, option 2
 abonnement@lavoixdelest.ca

SANS FRAIS
 1-800-420-3214

f t i app
 lavoixdelest.ca
 facebook/lavoixdelest
 @lavoixdelest

GRANBY S'ENTEND AVEC SES COLS BLEUS ET SES COLS BLANCS

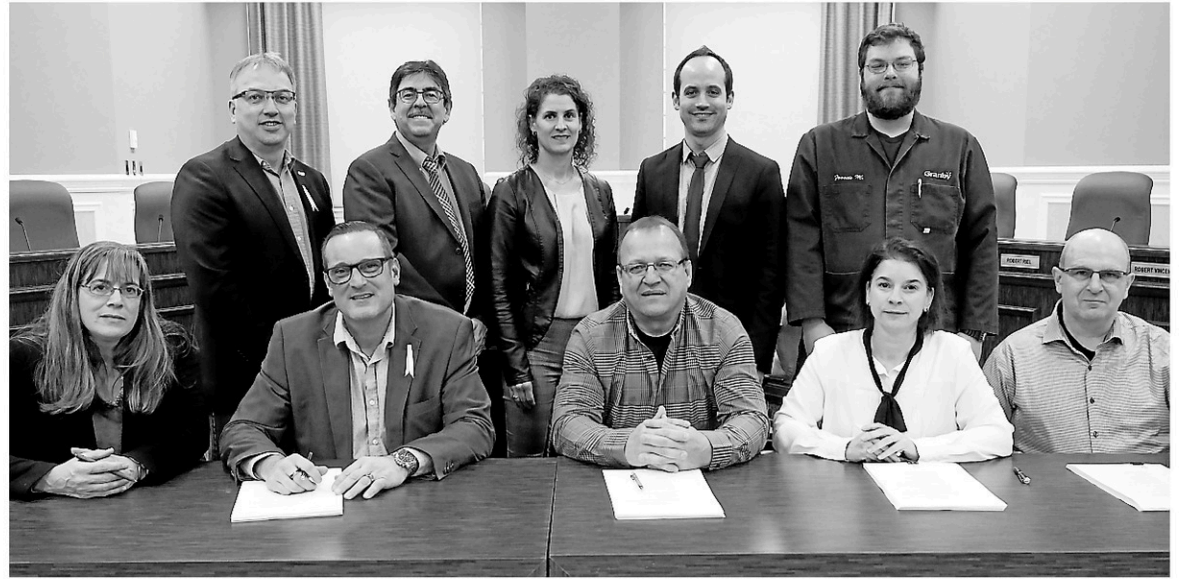
Nouveaux contrats de travail

MARIE-FRANCE LÉTOURNEAU
 marie-france.letourneau@lavoixdelest.ca

GRANBY — Au terme de nombreuses rencontres de négociation, la Ville de Granby a réussi à s'entendre à la fois avec ses cols bleus et avec ses cols blancs. Si bien que toutes les conventions collectives des employés municipaux syndiqués seront bientôt ratifiées.

« Avoir tout le monde signé, ça fait un petit bout que ce n'est pas arrivé. Et des conventions de six, sept ans comme on signe présentement, on n'a pas vu ça souvent. C'est de bon augure pour les citoyens qui reçoivent les services. Rien de mieux qu'un employé content pour donner un bon service », a commenté le maire Pascal Bonin, lors de la dernière séance du conseil municipal.

Les deux conventions étaient échues depuis le 31 décembre 2016, a pour sa part souligné le président du comité des finances et conseiller municipal, Jocelyn Dupuis. Pas moins de 30 rencontres de négociation ont été nécessaires avec les cols blancs pour conclure une entente, tandis que les pourparlers ont été un peu plus longs avec les cols bleus. Aux 35 séances de négociation se sont ajoutées six rencontres de conciliation.



La nouvelle convention collective des cols bleus a été officiellement signée lundi par les deux parties. — PHOTO FOURNIE PAR LA VILLE DE GRANBY

Le nouveau contrat de travail des cols bleus, signé par les deux parties lundi, couvre la période du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2022. Des augmentations salariales rétroactives de 2% pour les années 2017 et 2018, 2% pour 2019 et 2020 et 2,5% pour les années 2021 et 2022 sont prévues.

FLEXIBILITÉ

Les horaires de travail étaient particulièrement au cœur des négociations avec les cols bleus. « Dès la signature de l'entente, des ajustements seront portés à l'horaire régulier du personnel col bleu, qui sera modulé comme

suit : de 7 h à 16 h. Ensuite, il sera possible de mettre en place des horaires d'exception qui se caractériseront par le déplacement du quart de travail afin de permettre à l'employeur de mieux répondre aux besoins opérationnels », fait valoir la Ville par voie de communiqué.

Un projet pilote, réparti sur trois ans, sera aussi mis de l'avant afin de déplacer les quarts de travail lors des opérations de tassement de la neige et d'épandage de fondants et d'abrasifs, est-il précisé.

Le directeur général de la Ville, Michel Pinault, se réjouit de la « flexibilité » que ce contrat de

travail permettra.

L'entente de principe avec les fonctionnaires municipaux est cependant plus récente. Elle a reçu l'aval des membres réunis en assemblée générale jeudi dernier. Les détails seront partagés lors de la signature du contrat de travail. Il est toutefois convenu que la nouvelle convention s'étendra jusqu'au 31 décembre 2023.

« Les employés sont toujours restés calmes, respectueux et professionnels durant ces longues négociations qui se sont déroulées de façon honnête et civilisée. On vous en remercie », s'est réjoui Jocelyn Dupuis.

LE MOT DU JOUR ANTIDOTE OFFERT PAR GROUPE CAPITALES MÉDIAS

HARCELANT, adjectif

Définition – Qui harcèle. Un colporteur harcelant.

Antonymes – attirant, convivial, sympathique ; poli, respectueux ; agréable, calmant, tranquillisant.

Famille – harceler, harceleur, harcèlement, cyberharcèlement, harceliciel.

Élision interdite – Le h de ce mot étant un h aspiré comme dans tous les mots de sa famille, on ne fait pas l'élision et on dira, par exemple, *qualifier de harcelant* (et non *qualifier d'harcelant*).

Votre nouveau complice : **Antidote 10**
 WINDOWS • MAC • LINUX
www.antidote.info

PUBLIÉ DANS TOUS LES QUOTIDIENS DE GROUPE CAPITALES MÉDIAS

leSoleil leDroit leNouvelliste laTribune leQuotidien le Progrès laVoixdel'Est

COUP D'ŒIL MÉTÉO

5321602

Demain Max. -1 Min. -6 Nuageux avec averses de neige dispersées Précipitations : 40%	Vendredi Max. -6 Min. -18 Ciel variable Précipitations : 30%	Samedi Max. -8 Min. -13 Passage nuageux avec quelques flocons isolés Précipitations : 40%	Dimanche Max. -7 Min. -11 Ensoleillé avec passages nuageux Précipitations : 20%
---	---	--	--

AU QUÉBEC

Baie-Comeau	Ensoleillé	-7 -11
Bromont	Beau	-4 -7
Chibougamau	Variable	-8 -10
East Angus	Beau	-5 -10
Gaspé	Soleil	-6 -15
Gatineau	Éclaircies	-3 -5
Îles-de-la-Mad.	Ave neige	-3 -4
Joliette	Variable	-6 -9
La Grande	Faib neige	-5 -13
La Malbaie	Beau	-7 -9
Maniwaki	Éclaircies	-4 -5
Rimouski	Beau	-8 -12
Saguenay	Variable	-9 -11
Saint Georges	Beau	-7 -12
Victoriaville	Beau	-6 -8

LE SOLEIL

7h14 16h08
 Durée du jour: 8h54

LA LUNE

Lever: 5h11 Coucher: 15h30
 07 déc. 15 déc. 22 déc. 29 déc.

ALMANACH

Maximum hier	-2,0°
Minimum hier	-7,6°
Normale le jour	0,6°
Normale la nuit	-7,7°
Record max	16,0°/2001
Record min	-20,0°/1989

Précipitations (avant-hier)

Ce mois-ci	13,3 mm
Ce mois-ci l'an dernier	0,2 mm
Cette saison	999,4 mm
La saison dernière	1226,2 mm

1 mm d'eau = environ 1 cm de neige

Météo Média
 meteo-media.com/video

IMPRÉVISIBLE. COMME PRÉVU!
 DÉCOUVREZ-EN PLUS

COMMENTAIRES AU SUJET DU DÉNEIGEMENT

« Ça dépasse le civisme »



MARIE-FRANCE LÉTOURNEAU
marie-france.letourneau@lavoixdelest.ca

GRANBY — Les opérations de déneigement déchaînent les passions à Granby. Un peu trop au goût du maire, Pascal Bonin, qui a invité les citoyens à faire preuve de plus de respect lorsqu'ils émettent des commentaires à ce sujet aux employés municipaux.

Le maire a fait cette « mise au point » impromptue lors de la période de questions de la dernière séance du conseil municipal, lundi. Se défendant d'être « moralisateur », Pascal Bonin a affirmé que « le ton et les mots » employés par certains citoyens « dépassent l'entendement ».

« Que quelqu'un ne soit pas content de quelque chose, [...] on est tous capables d'accepter ça. Mais là, ça dépasse la politesse, ça dépasse le civisme », laisse-t-il tomber.

Ces commentaires ont été logés à différents représentants de la Ville, notamment au garage municipal, dans la foulée de la tempête de neige de la semaine dernière.

Pascal Bonin a par ailleurs cru bon de rappeler que la Ville s'est dotée d'une politique contre



Le maire Pascal Bonin a invité les citoyens à utiliser un ton plus respectueux lorsqu'ils adressent des commentaires aux employés municipaux. — PHOTO ARCHIVES LA VOIX DE L'EST

l'intimidation et la violence verbale. « J'ai redemandé, pas plus tard qu'aujourd'hui [lundi], au directeur général de l'appliquer », dit-il.

Les citoyens qui seraient tentés de déverser leur fiel par téléphone auprès des employés des

travaux publics pourraient même se voir raccrocher au nez. « Je leur donne mon autorisation. Je ne m'en cache pas. Parce que les gens qui se mettent à sacrer après vos employés, c'est terminé. Point à la ligne », laisse tomber Pascal Bonin

en faisant allusion au fait que les employés œuvrent pour l'ensemble des contribuables.

LIMITE

Le maire affirme qu'il y a une différence entre « cracher sur tout le

monde » sur les réseaux sociaux et adresser de vive voix des commentaires déplacés. « Il y a une limite que je ne tolérerai plus. Et on l'a atteinte cette semaine », dit-il.

Pascal Bonin dit être bien d'accord à ce que les citoyens contactent le service des travaux publics pour signaler l'état de leur rue. C'est plutôt « les adjectifs » et « les noms » utilisés lors de certaines interventions qui le font bondir.

« Je pense qu'on est capable comme communauté de se parler comme du monde, de demander des choses comme du monde. Je ne demande pas de faire des simagrées et des fêtes. Je ne vise personne. Mais à partir de maintenant, l'ordre est donné : le téléphone va se raccrocher. À un moment donné, je dois protéger de l'intimidation les personnes qui travaillent pour vous », dit Pascal Bonin.

Celui-ci affirme inciter les employés municipaux à ne pas accepter cette situation, tout comme il encourage toute personne à n'accepter aucune forme de violence ou d'intimidation. Le maire dit privilégier le dialogue.

« On peut avoir des divergences. Le ton peut monter un peu. On n'est pas fait en chocolat, c'est correct. Tout ce que je dis, c'est de parler aux autres comme vous aimeriez qu'on vous parle. Ce sont, je vous le rappelle, vos employés qui travaillent pour vous tous les jours », conclut-il.

Dernier budget du directeur des finances

MARIE-FRANCE LÉTOURNEAU
marie-france.letourneau@lavoixdelest.ca

GRANBY — Le directeur des finances de la Ville de Granby, Jean-Pierre Renaud, a participé à la préparation de son dernier budget, alors qu'il prendra sa retraite en 2019, après avoir œuvré au sein de l'administration municipale durant 27 ans.

Tant le président du comité des finances et conseiller municipal, Jocelyn Dupuis, que le maire, Pascal Bonin, ont tenu à lui rendre hommage lundi, à l'issue de l'adoption du budget 2019 de la Ville.

Jean-Pierre Renaud a participé à tous les « grands enjeux financiers » de la Ville, dont l'élaboration d'un cadre financier ainsi que

la politique de la dette, a relevé Pascal Bonin.

Ce dernier a aussi vanté la polyvalence de M. Renaud ainsi que sa collaboration avec le directeur général de la Ville, Michel Pinault, en agissant à titre de directeur général adjoint. « Les deux, vous aviez une complémentarité absolument géniale », a souligné le maire.

À titre de directeur général adjoint, Jean-Pierre Renaud a travaillé sur une flopée de dossiers au fil des ans, tels le transport en commun, le logement social, le développement industriel, le porte-feuille des assurances, le régime de retraite des employés, les négociations de conventions collectives et les demandes de subventions, a relevé Pascal Bonin.

« Honnêtement, les citoyens vous doivent beaucoup. Merci », a-t-il lancé en précisant que la « connaissance très fine » du monde municipal de M. Renaud fait de lui une « référence » pour plusieurs directeurs des finances au Québec.

Jocelyn Dupuis a aussi salué le « dévouement » et le « professionnalisme » de Jean-Pierre Renaud.

Trésorière adjointe jusqu'au mois dernier, Sylvie Chouinard a par ailleurs présenté lundi soir son premier budget à titre de trésorière de la Ville. « Heureusement pour nous, nous avons quelqu'un de chevronné, qui était déjà avec vous [M. Renaud] au service des finances. Vous avez notre confiance, M^{me} Chouinard », a renchéri le président du comité des finances.



Jean-Pierre Renaud prendra sa retraite en 2019, après avoir œuvré 27 ans à la Ville de Granby. — PHOTO CHRISTOPHE BOISSEAU DION

REJET DES EAUX DE LAVAGE À FARNHAM

Un million de dollars pour être conforme



KARINE BLANCHARD
karine.blanchard@lavoixdelest.ca

FARNHAM — Des travaux de construction d'un réservoir pour capter les eaux de rejet de lavage seront réalisés au coût de près d'un million de dollars à la station de filtration de Farnham. Cet investissement est nécessaire afin de respecter les normes du ministère de l'Environnement du Canada.

Des inspections réalisées en 2017 ont démontré que les eaux utilisées pour le nettoyage des filtres de l'usine étaient rejetées dans la rivière Yamaska. « L'infraction est qu'on rejetait de l'eau chlorée dans la rivière et on ne peut pas rejeter une substance qui peut être nocive pour la faune ou la flore. Mais l'eau de lavage des filtres, c'est de l'eau qu'on prend de notre réserve chlorée », explique Alain Baril, directeur du Service de traitement des eaux à la Ville de Farnham.

Un investissement de 951 000 \$ sera nécessaire pour correspondre aux normes en vigueur. Un réservoir de captage des eaux de rejet de lavage pouvant contenir un volume d'environ 230 mètres cubes sera construit à la station de filtration, sur le terrain adjacent.

« Ce réservoir-là sera annexé à une station de pompage qui va envoyer un petit volume d'eau dans notre réseau d'égout sanitaire, qui lui est relié à notre usine d'épuration. Les eaux ne seront plus rejetées dans la rivière et



Des travaux évalués à près d'un million de dollars seront réalisés pour construire un réservoir de captage des eaux de rejet de lavage à la station de filtration de Farnham. — PHOTO ARCHIVES LA VOIX DE L'EST

seront traitées dans notre usine », explique M. Baril.

PARTICIPATION FINANCIÈRE D'ANGE-GARDIEN

Un projet de règlement décrétant les travaux et prévoyant un emprunt de 951 000 \$ a été adopté lundi soir. Farnham imposera deux taxes spéciales pour rembourser cet emprunt, soit une

pour l'ensemble des citoyens, puis une seconde à ceux qui sont desservis par le réseau d'aqueduc. Les montants seront connus lors de la présentation prochaine du budget 2019.

Farnham ne sera pas la seule à payer pour rendre ses installations conformes à la réglementation fédérale. La municipalité voisine d'Ange-Gardien, à qui la

ville fournit l'eau potable, devra déboursier une partie de la facture. Le projet de règlement décrète qu'elle doit assumer les dépenses en immobilisations à la hauteur de près de 34 %.

Le maire de Farnham, Patrick Melchior, a également fait savoir que l'administration municipale demeure à l'affût de toute subvention qu'elle pourrait

demander afin de réduire la facture.

La ville doit maintenant attendre d'avoir en main tous les certificats d'autorisation requis avant de lancer les travaux puisque le terrain prévu pour la construction comprend une bande riveraine. Le chantier, qui pourrait durer de deux à quatre mois, devrait être lancé à l'été 2019.

DÉPART DU DIRECTEUR DU SERVICE DE LA PLANIFICATION

De nouveaux défis pour Benoît Larivière

KARINE BLANCHARD
karine.blanchard@lavoixdelest.ca

FARNHAM — La Ville de Farnham vient à peine de terminer le processus d'embauche de son nouveau directeur général qu'elle doit maintenant pourvoir un autre poste. Cette fois-ci, elle doit remplacer son directeur du Service de la planification et d'aménagement du territoire qui va relever

de nouveaux défis à la Ville de Saint-Constant.

L'annonce du départ de Benoît Larivière, qui sera effectif à compter du 14 décembre, a été faite lundi soir à la séance du conseil. Celui qui était à la tête du département de la planification et de l'aménagement du territoire depuis 14 ans quitte pour une « opportunité de carrière dans une ville plus grosse que Farnham », a fait savoir le maire,

Patrick Melchior.

Sa décision était prise depuis l'automne 2016. « J'avais déjà parlé avec l'ancienne direction générale il y a peut-être deux ans en leur disant que j'avais amorcé ma réflexion, que je regardais ce qu'il y avait de disponible sur le marché. J'avais besoin de nouveaux défis après 14 ans, c'est vraiment ça », a expliqué M. Larivière, mardi, au lendemain de l'annonce de son départ.

EN BONS TERMES

M. Larivière, qui assure quitter en bons termes l'administration municipale, occupera les fonctions de directeur adjoint et chargé de projet en urbanisme et en aménagement pour la Ville de Saint-Constant. Du même coup, il se rapproche ainsi de son lieu de résidence, mais pas sans un pincement au cœur.

« Farnham m'a beaucoup apporté durant mes années

que j'ai eues avec une équipe de travail extraordinaire. C'est ce qui me fait le plus de peine à laisser, mais là, je pense à moi », dit-il.

La Ville lancera prochainement un processus d'embauche, mais les détails ne sont pas connus pour le moment. Rappelons que le nouveau directeur général de la Ville de Farnham, Yves Deslongchamps, entrera en poste dans quelques jours.

CONTRE-INTERROGATOIRE PÉNIBLE POUR L'ACCUSÉ D'UN DOUBLE MEURTRE

Francis Yergeau trébuche



PASCAL FAUCHER
pascal.faucher@lavoixdelest.ca

SAINT-HYACINTHE — Contradictions, imprécisions et rectifications. Francis Yergeau a eu de la difficulté à soutenir sa nouvelle version de ce qui s'est passé le 6 janvier 2015 à Acton Vale, en Montérégie.

Ce soir-là, dans une usine de blocs de béton de la route 116 Est, un couple qui gérait un bar de danseuses nues a été tué à coups de fusil.

Seize mois plus tard, le jour de son arrestation, l'accusé déclare à un policier qu'il a mis fin aux jours de Nancy Beaulieu et Martin Bélair — à l'aide d'un complice — dans le but de s'approprier le bar Cabaret Flamingo de Saint-Hyacinthe.

Mais lors de son témoignage au 10^e jour de son procès, lundi, l'homme de 39 ans explique pourquoi il a plaidé non coupable : sa déclaration était fautive. Il n'a rien commis de répréhensible ce jour-là et ignore qui a commis le crime.

Quand il est arrivé à l'usine, les

cadavres jonchaient le plancher et son coaccusé, face à qui il se sentait soumis, est apparu peu après. Il l'aurait aidé à nettoyer les lieux sans poser de question.

COHÉRENCE

Pourquoi avoir raconté une telle histoire — sertie d'une foule de détails — au policier ?, a demandé M^e Sandra Bilodeau, de la Couronne, en contre-interrogatoire mardi.

La réponse de M. Yergeau, comme plusieurs autres entendues de sa bouche au palais de justice de Saint-Hyacinthe, a été ambiguë.

Il a d'abord soutenu avoir dit ce que le policier voulait entendre pour s'échapper d'un interrogatoire qui s'étirait depuis 10 heures.

« J'aurais fait n'importe quoi pour que ça arrête. Je me suis arrangé pour que ça ait l'air cohérent. »

Plus tard, il a mentionné qu'il cherchait à plaire à l'enquêteur en qui il voyait une figure d'autorité. C'était aussi, a-t-il dit, pour se venger de son coaccusé, un homme de 36 ans qui l'avait incité à s'endetter et dont l'identité est protégée par le tribunal en prévision de son éventuel procès.

— Vous vous vengez en vous mettant sur le dos un meurtre que vous n'avez pas commis ?, a demandé



Francis Yergeau a eu fort à faire pour expliquer les nombreuses contradictions et imprécisions relevées entre la version qu'il a donnée le jour de son arrestation (photo) et celle qu'il défend présentement en cour. — PHOTO ARCHIVES LA VOIX DE L'EST

M^e Bilodeau.

— J'ai décidé de couper la poire en deux, a répondu M. Yergeau.

— Pourquoi ne pas dire qu'il [NDLR: le coaccusé] a fait les deux meurtres ?

— Je n'y ai pas pensé.

ACHATS

Debout face aux 12 membres du jury, hésitant abondamment et buvant une grande quantité d'eau, Francis Yergeau a également eu fort à faire pour expliquer les nombreuses contradictions et imprécisions relevées par le ministère public entre ses deux versions.

Au sujet de son emploi du temps le 6 janvier 2015, l'accusé n'avait pipé mot, lundi, du fait qu'il avait acheté des draps et de la corde avec son complice allégué. Ces articles ont été utilisés plus tard pour transporter et ficeler les corps des victimes.

Pourquoi avoir fait ces achats si aucun meurtre n'était prévu ? « J'ai pas posé de questions, a dit M. Yergeau. J'ai fait ce qu'on me demandait. »

Il a aussi reconnu, mardi, avoir été à l'usine en après-midi pour y déplacer une arme.

— Pourquoi ne pas avoir donné tous ces détails hier ?

— J'ai peut-être fait une omission.

J'étais un peu pêle-mêle dans ma tête, a affirmé Yergeau.

DISCUSSION

Le détenu a aussi soutenu lundi que jamais il n'avait reparlé de l'événement avec son complice allégué. Il s'est contredit le lendemain, en contre-interrogatoire, en indiquant qu'ils avaient bel et bien abordé le sujet par la suite.

M. Yergeau a également contredit un fait pourtant admis par les deux parties, soit un appel logé à son coaccusé le soir du crime. Il a également rectifié sa version quant à la présence de la voiture de son complice allégué à l'usine.

La défense a clos sa preuve avec la fin de ce témoignage. Les parties ne se retrouveront en cour que lundi prochain pour l'étape des plaidoiries.

« Ne vous faites pas tout de suite une opinion sur la cause, a prévenu le juge Daniel Royer, de la Cour supérieure, à l'intention des jurés. Les plaidoiries pourraient vous donner un autre éclairage. »

EN BREF

Au volant avec deux fois la limite d'alcool permise

Un conducteur de 44 ans en état d'ébriété avancé a été intercepté par les policiers de la Sûreté du Québec, samedi dernier. Vers 1 h 45 samedi matin, la SQ a reçu plusieurs appels concernant un véhicule qui louvoyait sur l'autoroute 10, à la hauteur de Saint-Alphonse-de-Granby. Les policiers ont intercepté l'automobiliste et ont constaté

son haut niveau d'intoxication. Il a échoué l'alcootest avec un taux d'alcool correspondant à deux fois la limite permise. La Sûreté du Québec rappelle que ses contrôles seront intensifiés jusqu'au 3 janvier pour détecter les conducteurs dont les capacités sont affaiblies par l'alcool.

MICKAEL LAMBERT

Hausse du salaire des élus de Rougemont

Le conseil municipal de Rougemont a fixé les salaires des élus pour l'année 2019. Ainsi, la rémunération du maire passera à 10 404 \$ et celle des conseillers, à 3468 \$. Chaque élu dispose également d'une allocation de dépenses équivalant à la moitié de son salaire, de même qu'un remboursement des frais de déplacement justifiés équivalant à 0,52 \$ du kilomètre. Le tout sera indexé annuellement par la suite en fonction de l'indice des prix à la consommation.

MARIE-ÈVE MARTEL



Libre
chez soi!

Ascenseurs intérieurs et extérieurs, chaises et plates-formes d'escalier, ouvre-portes automatiques, lève-personnes, et bien plus, résidentiel et commercial (SAAQ, PAD, CNESST).

• ENTRETIEN • INSTALLATION • RÉPARATION



Nos techniciens se déplacent chez vous pour entretenir ou réparer vos produits d'aide à la mobilité.
Pensez à nous appeler!

WWW.ELEVACTION.CA
Tél. : 819 658-2222 / Sans frais : 1 844 353-8228

EN BREF

Une cérémonie en mémoire de Frédéric Fournier

Le meurtre présumé du Granbyen Frédéric Fournier, employé de la Ville de Bromont depuis plusieurs années, a créé une onde de choc au sein de la population et de ses anciens collègues. «On est sonnés par ce décès tragique. On est avec la famille à 200 % et on soutiendra les employés municipaux dans cette épreuve», avait réagi le maire de Bromont, Louis Villeneuve. Une minute de silence à la mémoire du jeune homme de 25 ans a par ailleurs été tenue au début de la séance du conseil de Bromont, lundi. Rappelons que Frédéric Fournier a été découvert inanimé près de sa voiture garée sur une route isolée non loin de l'autoroute 30 à Sainte-Julie, le 27 novembre. Des policiers de la Sûreté du Québec (SQ) ont trouvé le corps, qui portait des marques de violence, en patrouillant dans le secteur. L'enquête policière a été confiée à l'escouade des crimes contre la personne de la SQ. Les circonstances et le mobile du crime ne sont pas encore connus. La vague de sympathie envers les proches du jeune homme et de ses collègues des neuf dernières années au service des loisirs de Bromont se poursuit sur les réseaux sociaux. La crémation a eu lieu à Granby aux Jardins Funéraires Bessette. Une cérémonie en la mémoire de Frédéric Fournier se tiendra à l'érablière Brunelle de Bromont (1521, rue Shefford), le 9 décembre, de 10 h à 14 h.

LA VOIX DE L'EST

Le salaire des élus de Lac-Brome grimpera de 23%



MARIE-ÈVE MARTEL
marie-eve.martel@lavoixdelest.ca

LAC-BROME — Les élus de Lac-Brome se sont voté lundi une augmentation de salaire de 23,6%, une hausse qui coûtera 40 000 \$ de plus à la municipalité l'an prochain.

Concrètement, le salaire du maire Richard Burcombe passera donc de 36 402 \$ à 45 000 \$ et celui des conseillers, de 12 134 \$ à 15 000 \$, incluant les allocations de dépenses. La municipalité implantera également un système de rémunération variable pour compenser financièrement les élus qui assistent à des réunions de comité obligatoires.

Cette augmentation significative vise à rattraper le salaire des élus de municipalités comparables et de compenser l'imposition des allocations de dépenses, qui entrera en vigueur en janvier prochain, a indiqué M. Burcombe.

« On est même en dessous des autres municipalités, croit l'élu. Si on regarde Waterloo, on est rendu à près de 60 000 \$ pour le maire et leur population est en bas de 5000 [personnes]. »



L'augmentation vise à rattraper le salaire des élus de municipalités comparables et de compenser l'imposition des allocations de dépenses, qui entrera en vigueur en janvier prochain, a indiqué le maire Richard Burcombe. — PHOTO ARCHIVES LA VOIX DE L'EST

Le mois dernier, le conseil waterlois a en effet voté la rémunération du maire à 41 373,05 \$ et celle des conseillers à 13 751,84 \$, à laquelle il faut ajouter l'allocation de dépenses qui représente la moitié de ces sommes. Ainsi, le maire recevra dès janvier un

salaire total de 62 059,58 \$ et les conseillers, 20 627,76 \$. Selon le dernier décret de population, Lac-Brome compte 26 habitants de plus que Waterloo.

Le maire Burcombe fait également valoir que depuis son élection à la mairie en

novembre 2013, son salaire et celui des conseillers n'a augmenté que de 0,6 % annuellement. Totalisant 3 %, ces hausses se situent en dessous de l'indice des prix à la consommation.

« Si on regarde juste le pourcentage, c'est sûr que ça a l'air gros, 23,6 %, reconnaît le maire, précisant que la résolution n'a suscité aucune question de la part des citoyens présents à la séance du conseil. Mais compte tenu que nous avons très peu augmenté au cours des cinq années précédentes, si on faisait le total et qu'on répartissait cette hausse sur les cinq ans, ça équivaldrait à une hausse d'environ 5,3 % par année. »

« Ce n'est pas une décision qui est prise facilement, ajoute le maire de Lac-Brome. En tant qu'élu, c'est délicat lorsqu'il faut se voter soi-même une augmentation de salaire. On est juge et partie. Mais puisque les règles du jeu changent à partir de l'an prochain du côté fédéral, il nous fallait nous ajuster pour que personne ne soit pénalisé. »

M. Burcombe rappelle enfin que le travail d'élu comporte sa part d'exigences et que cela doit être compensé à sa juste valeur. « Je sais ce que je fais comme maire, je suis présent à des événements et je réponds à des demandes. Ce n'est pas une fonction que j'ai choisi d'occuper pour le salaire », dit-il.

RIALTO • Vous êtes au cœur de tout!

RÉSIDENCE PRIVÉE POUR ÂÎNÉS
Environnement sécuritaire, convivial et serein

- Clientèle autonome et semi-autonome
- 36 unités de types 1 ½, 2 ½, 3 ½, 4 ½
- Services d'assistance et de soins
- Personnel soignant 24 h / 7j

Admissible au crédit d'impôt pour 70 ans et +

Un gros contrat pour Marimuz



MARIE-ÈVE LAMBERT
marie-eve.lambert@lavoixdelest.ca

GRANBY — Marimuz était tout sourire lorsqu'elle est débarquée à La Voix de l'Est mardi matin. Et avec raison, puisque les portes du petit écran s'ouvrent — enfin — à elle.

« J'ai vraiment l'impression que j'entre par la grande porte », réagit celle qui vient de signer un contrat avec nul autre qu'Avanti, l'une des grosses maisons de production au Québec œuvrant principalement en télévision.

« C'était écrit dans le ciel qu'un jour j'allais faire ça. Moi aussi, je le savais. On m'a souvent dit que je faisais de la musique cinématographique et demandé quand on m'entendrait à la télévision... Eh bien voilà! »

Il aura juste fallu être patiente, travailler fort et faire confiance à la vie, fait remarquer la pianiste et compositrice de 48 ans.

Cette dernière signera donc, sa première trame sonore sous peu, celle d'un documentaire soulignant les 25 ans du génocide du Rwanda,



La pianiste Marimuz (Marie-Josée Choquette) composera la trame sonore d'un documentaire soulignant les 25 ans du génocide du Rwanda produit par la grosse maison de production Avanti. Sur la photo, on la voit aux côtés d'Alain Stanké, qui réalise le documentaire dont la diffusion est prévue pour avril 2019 aux Grands reportages de Radio-Canada.

— PHOTO FOURNIE PAR MARIE-JOSÉE CHOQUETTE

produit par Avanti, réalisé par le grand Alain Stanké et qui sera diffusé en avril 2019 aux *Grands reportages* de Radio-Canada. « C'est la première fois que je compose

sur image », indique Marie-Josée Choquette. « J'adore ça! Je suis une compositrice à la base, donc c'est facile, je me sens à ma place. Je m'amuse énormément. »

Pour la première fois également, elle ne travaille pas au piano, fait remarquer celle qui est derrière la trilogie *Ezperanto*. « Parce qu'il n'y a pas de piano en

Afrique. Ça ne *fitterait* pas. Je fais plutôt des musiques africaines, avec des percussions, des flûtes, des chants... J'ai même rencontré une Rwandaise qui a survécu au génocide et à qui j'ai fait fredonner une berceuse que sa mère lui chantait. »

« La musique d'un documentaire, c'est presque du remplissage. Elle n'est là que pour appuyer le propos, véhiculer l'émotion. Même si ça reste du Marimuz, c'est beaucoup moins chargé que ce que je fais d'habitude », ajoute-t-elle.

Pour ce premier contrat, la Granbyenne peut compter sur l'aide du compositeur d'expérience Pierre Laurendeau (*Subito Texto*, *Enfants tyrans*), qui lui ouvre les portes de ses studios de Montréal et Sutton et l'épaule dans cette nouvelle aventure, dit-elle. « Il m'a téléphoné il y a un an et m'a offert de collaborer sur certains projets. »

Déjà, un deuxième documentaire est en branle, toujours avec Avanti, assure-t-elle. « Sur la vie de l'architecte Roger Taillibert, le père du Stade olympique. » Et d'autres projets sont dans les cartons. « Je ne manquerai pas mon coup », avertit-elle, confiante et sereine.

Un Musée des civilisations noires au Sénégal

Le Sénégal inaugure jeudi à Dakar un musée consacré aux « civilisations noires » depuis l'aube de l'humanité, un projet « panafricain » concrétisé un demi-siècle après son lancement par Léopold Sédar Senghor, au moment où progresse l'idée d'une restitution au continent de son patrimoine culturel.

À l'image de ce Musée des Civilisations noires (MCN), la réhabilitation ou la construction de musées

modernes à travers l'Afrique bat en brèche l'argument du manque d'infrastructures adaptées, souvent opposé aux demandes de restitution, que des pays comme la France affirment vouloir faciliter.

Sept ans après le début des travaux sous le président Abdoulaye Wade (2000-2012), le ruban sera coupé jeudi matin par son successeur Macky Sall.

D'une architecture monumentale

inspirée notamment de la case ronde de Casamance, une région du sud du Sénégal, le MCN fait face au Grand Théâtre, aux portes du quartier administratif et des affaires de Dakar.

D'une surface de 14 000 m², il pourra accueillir 18 000 pièces, allant de vestiges des premiers hominidés, apparus en Afrique il y a plusieurs millions d'années, aux créations artistiques actuelles, selon son directeur, Hamady Bocoum.

Sa construction et son aménagement ont été financés par la Chine pour plus de 30 millions d'euros.

Sans dévoiler précisément les objets qui seront exposés lors de l'ouverture, M. Bocoum a évoqué la présence de crânes, d'outils en pierre, de peintures, sculptures et autres masques.

« C'est un projet panafricain. Il y aura une facette de chaque partie de l'Afrique », a-t-il souligné, en assurant

que le musée pourra accueillir des œuvres d'autres pays du continent moins bien dotés.

Cette inauguration intervient alors qu'un rapport remis le 23 novembre au président français Emmanuel Macron, rédigé par deux universitaires, la Française Bénédicte Savoy et le Sénégalais Felwine Sarr, préconise de faciliter les restitutions d'œuvres aux anciennes colonies.

AGENCE FRANCE-PRESSE



**TECHNO
LAB 164**

Entrepreneurs - Créateurs - Étudiants

Concrétise ton projet,
de la conception
au prototype



**De l'équipement
technologique à ta disposition**

Logiciels de dessin,
imprimantes 3D, fraiseuses,
découpe au laser, outils d'atelier,
accompagnement, etc.

**Des services connexes pour
t'aider à concrétiser ton projet**

Ateliers, formations, réseautage
et programme Accélération

Granby
INDUSTRIEL

Entrepreneuriat
Haute-Yamaska



OFFRE DE LANCEMENT

**3 MOIS
GRATUITS**

450-777-2707
EH-Y.CA/TECHNOLAB-164

Urgence climatique: Bromont emboîte le pas

laVoixdel'Est
CONCOURS

Guide-cadeaux

**À gagner
l'une des 6 cartes-cadeaux**

**BUROPRO
Citation**

valeur de **250\$** chacune!

COMMENT PARTICIPER REMPLISSEZ LE COUPON CI-DESSOUS EN RÉPONDANT À LA QUESTION DU JOUR (la réponse se trouve dans le Guide-Cadeaux inséré dans La Voix de l'Est du samedi 1er décembre 2018). Vous pouvez également consulter le Guide-Cadeaux sur lavoixdelest.ca

POSTEZ-LE À:
Concours « Guide-Cadeaux »
Casier postal 277, 76, rue Dufferin,
Granby QC J2G 9L4

CONCOURS
Guide-cadeaux

Nom: _____
Adresse: _____
Ville: _____ Code postal: _____
Tél.: _____
Courriel: _____
Question du jour: **Combien de personnes peut accueillir la salle de réception du Chalet de l'érable?**
Réponse: _____

Le 20 décembre prochain, 6 cartes-cadeaux de BuroPro Citation d'une valeur de 250 \$ chacune seront tirées au sort parmi tous les coupons reçus avant 10 h le 20 décembre 2018. À noter que pour être déclarés gagnants, les participants devront avoir répondu correctement à la question inscrite sur le coupon de participation. Le règlement du concours est disponible à La Voix de l'Est. Seuls les coupons découpés suivant ce pointillé seront acceptés.

JEAN-FRANÇOIS GUILLET
jean-francois.guillet@lavoixdelest.ca

BROMONT — Comme l'ont fait plus de 150 municipalités à travers le Québec, Bromont a officiellement appuyé, lors de la séance du conseil lundi, le mouvement lié à la Déclaration d'urgence climatique (DUC). Les élus ont du coup rejoint Québec et Ottawa à poser des gestes concrets en ce sens.

Pour le maire de Bromont, Louis Villeneuve, il était incontournable que la municipalité endosse la DUC. « Cette déclaration me tient à cœur, tant comme citoyen que comme maire. Symboliquement, c'est un geste fort. C'est un énorme défi qui se dresse devant nous et il faut le relever ensemble. Car, c'est la somme des efforts de tous qui va faire la différence », a-t-il indiqué en entrevue.

Les élus ont donc adopté à l'unanimité une résolution soulignant l'importance « de reconnaître que des changements rapides et sans précédent dans les domaines de l'aménagement du territoire, de l'énergie, de l'industrie, du bâtiment, du transport et de l'urbanisme sont nécessaires à court terme afin de limiter à 1,5 °C le réchauffement planétaire. »

Or, l'apport des deux paliers de gouvernements est primordial. « On ne peut pas toujours peller

la responsabilité dans la cour des municipalités », a illustré Louis Villeneuve. À ce chapitre, la résolution stipule « de demander aux gouvernements du Canada et du Québec d'élaborer une vision globale et un plan d'action réaliste, incluant des mesures qui appuient les actions locales en offrant de l'aide financière, et ce, pour l'atteinte de cibles mesurables et de résultats durables en matière de lutte aux changements climatiques. »

EN MODE ACTION

Endosser la Déclaration d'urgence climatique n'est qu'un pas de plus dans les démarches déjà entreprises par Bromont pour réduire l'empreinte environnementale de la Ville, mais également celle de ses citoyens. « À Bromont, ça ne nous empêchera pas d'avancer. On n'a pas seulement signé un document pour rester assis sur nos lauriers en attendant de voir ce que les gouvernements feront », a mentionné Louis Villeneuve.

En ce sens, Bromont planche actuellement sur la révision de son plan de développement durable. De même, plusieurs projets sont en branle pour réduire les gaz à effet de serre. Le maire a notamment cité en exemples l'achat de véhicules hybrides ou électriques pour renouveler sa flotte. Le fait de prôner le transport actif fait aussi partie des nombreuses mesures à Bromont.



Les élus de Bromont ont adopté à l'unanimité la Déclaration d'urgence climatique, comme l'ont fait jusqu'ici plus de 150 municipalités à travers le Québec. — PHOTO ARCHIVES LA VOIX DE L'EST



Aéronavette

Le seul transport entre l'Estrie, Montérégie, Richelieu et l'aéroport Montréal-Trudeau

Réservez en ligne à aeronavette.ca ou au 1 855 628-3883



La microbrasserie Le Grimoire en difficulté



CYNTHIA LAFLAMME
cynthia.laflamme@lavoixdelest.ca

GRANBY — Une rumeur a été lancée mardi sur une page Facebook dédiée au monde de la bière, selon laquelle la microbrasserie et le restaurant-pub Le Grimoire serait sur le point de fermer ses portes en raison d'une faillite. Si l'entreprise traverse une période difficile, le copropriétaire Mario Lapointe a tenu à rectifier les faits.

« On n'est pas fermé et on ne va pas fermer non plus, dit-il d'entrée de jeu. Par contre, on est en avis d'intention pour essayer de restructurer l'entreprise et de s'entendre avec les créanciers pour pouvoir survivre. » Un avis d'intention est une procédure en lien avec la Loi sur la faillite et l'insolvabilité, qui permet d'éviter la faillite tout en assurant une forme de compensation aux créanciers.

MALCHANCE

« On a vraiment eu de la malchance dans notre vie depuis une couple d'années », explique M. Lapointe pour justifier les difficultés de la microbrasserie située rue Principale, à Granby.

Cette malchance a eu des répercussions sur l'entreprise. Les déboires ont débuté il y a cinq ans avec le décès d'un associé, Michel Thibodeau. Puis, le nouveau-né d'un des autres associés, Steve Dancause, a dû subir de nombreuses opérations et les parents ont dû passer un an à l'hôpital Sainte-Justine. Le frère de celui-ci, Sébastien, a quant à lui combattu un premier cancer avant qu'une masse au cerveau soit découverte. Il y a un an et demi, il a subi une opération pour la lui retirer, mais qui lui a fait perdre l'usage de ses jambes et la parole.

Sébastien Dancause a parcouru un chemin immense depuis l'opération, mais il est toujours en



Le Grimoire rencontre des difficultés financières qui résultent de plusieurs tristes événements qui ont touché les propriétaires. — PHOTO JANICK MAROIS

fauteuil roulant. M. Lapointe salue son positivisme et sa combativité.

Mario Lapointe tient à rassurer ses clients. Le Grimoire n'est pas fermé et les livraisons se poursuivent

« C'est une suite de choses vraiment tristes qui s'acharne sur nous, constate M. Lapointe. Sébastien était un gros morceau pour l'entreprise. Ses enfants étaient plus vieux, donc il était plus disponible. En même temps, il était électromécanicien et, quand on a ouvert l'usine, il y a beaucoup de choses qui devaient être faites par Sébastien. L'ouverture a pris du retard à cause de tous ces problèmes-là. »

Ces circonstances ont fait en sorte que les factures se sont accumulées. « Pour éviter qu'il arrive

quelque chose de plus grave, on a décidé d'aller en avis d'intention pour essayer de survivre. On se bat comme des fous. Ce sont des moments vraiment pas faciles. On n'a pas eu le choix de faire ça pour pouvoir passer à travers. »

RASSURER

Mario Lapointe tient à rassurer ses clients. Le Grimoire n'est pas fermé et les livraisons se poursuivent. Il était d'ailleurs en Gaspésie pour faire une livraison de bière, mardi, lorsqu'il s'est entretenu avec *La Voix de l'Est*. Des représentants étaient aussi sur la route et le restaurant tout comme la brasserie industrielle, boutique et salon de dégustation sur la route 112 sont ouverts. La clientèle est d'ailleurs primordiale pour la survie de la microbrasserie, conclut-il en invitant les gens à consommer chez lui.

EN BREF

ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE

Une Brighamoise remporte 500 \$

L'Association des personnes handicapées physiques de Brome-Missisquoi souhaite sensibiliser la population à

l'accessibilité aux endroits publics et aux commerces pour les personnes à mobilité réduite. Pour promouvoir leur campagne de sensibilisation sous le thème « Ouvrez-vous à l'accessibilité universelle », l'association a lancé en octobre dernier un concours à travers la MRC, dont l'objectif était de distribuer plus

de 31 000 cartes postales dans la région. Question de mousser la participation, l'Association donnait la chance aux participants de remporter 500 \$. C'est finalement la résidente de Brigham Diane Allard qui a remporté le concours à la suite du tirage du 3 décembre dernier.

MICKAEL LAMBERT

LISETTE L[®]
MONTRÉAL

Pantalon amincissant offrant
une silhouette parfaite

Collection
automne
2018

30%
DE RABAIS

du 30 novembre au 8 décembre

ULTRA VOIX
MODE FÉMININE INTÉMPORÉLLE

135, rue Principale, Granby 450 372-3232

SUR LE WEB
SUIVEZ-NOUS SUR
lavoixdelest.ca

facebook.com/
lavoixdelest

@lavoixdelest

VOYAGES DE GROUPES EXCLUSIFS

Nouvelle destination au Mexique PLAYA MUJERES

La St-Valentin à L'Hôtel Riu 5★
8 février 2019
Reste 4 places

Seulement
1 sem. 1849 \$*
2 sem. sur demande
Valide jusqu'au 7 décembre

Superbe plage de sable blanc

Le Meilleur de l'Italie du Nord au Sud (6 ^e année) 23 avril 2019 • 18 jours/16 nuits	Reste 4 places
Croisière Russie, Scandinavie, Allemagne, Estonie (2 ^e année) 23 juin 2019 • 16 jours/14 nuits	Reste 1 cabine balcon
Croisière Angleterre, Irlande, Écosse 10 août 2019 • 16 jours/14 nuits	Reste 1 cabine balcon

Informez-vous!

club voyages Trans-Monde
509, rue Sud, Cowansville
Dé détenteur d'un permis du Québec

LA GUYMANIE
www.guymanie.com

39 années de plaisir à vous servir!
Guy Choquette
Cell. Granby :
450 577-6844
450 263-7100

ACIER & MÉTAUX DOUCET



SAVIEZ-VOUS?
Nous faisons l'achat et le recyclage de vieux CATALYSEURS!
Notre équipe est dotée d'outils technologiques afin d'évaluer votre marchandise. Les prix sont fixés en temps réel en fonction des modèles et du cours des marchés des métaux.
Prenez rendez-vous avec un membre de notre équipe ou encore passez nous voir.

GRANBY
450.375.0361
1050, rue St-Charles Sud
Lundi au vendredi
7 h 30 à 16 h 30
Horaire hiver

FAITES ÉVALUER > VENDEZ > RÉCUPÉREZ DE L'ARGENT
metauxdoucet.com

> GUIGNOLÉE DES MÉDIAS



C'est ce jeudi qu'aura lieu la 18^e Guignolée des médias partout au Québec. Dès 6 h 30 jeudi matin jusqu'à 9 h, les automobilistes et les passants pourront donner à différents endroits de Granby, Waterloo, Warden et Saint-Joachim-de-Shefford. À Granby, les représentants des journaux *La Voix de l'Est* et du *Granby Express*, de la radio M105 ainsi que de la télévision MATv seront à l'intersection des rues Principale et Dufferin, Simonds Sud et Saint-Charles ainsi que Saint-Jude et Jean-Talon. Du côté de Waterloo, les collaborateurs du journal *Panorama* et de la télévision communautaire donneront un coup de main aux participants du Centre d'action bénévole aux 4 vents. Ils seront postés devant les portes des dépanneurs Boni-Soir et Super Sagamie, de la Caisse populaire, du pub Bière-Ô-Loo à Waterloo. Il sera également possible de donner devant le garage Jean Parent et de la Mairie de Warden ainsi qu'à la Coop au Cœur du Village à Saint-Joachim-de-Shefford. De 10 h à 13 h, les bénévoles seront de retour à Waterloo devant la Caisse populaire, du Metro Richelieu et du dépanneur Boni-Soir. Des dons en argent et en denrées non périssables seront acceptés à Granby comme à Waterloo et seront remis à la banque alimentaire du Centre d'action bénévole aux 4 vents (Waterloo) et à SOS Dépannage (Granby). **MICKAEL LAMBERT** — PHOTO ALAIN DION

Les aliments coûteront plus cher en 2019

Les Canadiens paieront plus cher à l'épicerie l'an prochain, surtout lorsqu'ils achèteront des légumes. Le prix moyen annuel du panier d'épicerie devrait augmenter de 400 \$, selon le Rapport canadien sur les prix alimentaires à la consommation 2019, réalisé par des chercheurs de l'Université Dalhousie, en Nouvelle-Écosse, et de l'Université de Guelph, en Ontario. Le rapport signale cependant que les prix de la viande, des fruits de mer et du poisson devraient baisser. Le prix des légumes pourrait bondir de 4 à 6 %, notamment en raison de sécheresses en périodes de récolte, surtout

aux États-Unis et au Mexique. Le professeur Sylvain Charlebois, spécialiste de la distribution et des politiques agroalimentaires à l'Université Dalhousie et coauteur du rapport, explique la hausse anticipée du prix des légumes par le phénomène El Niño. «Cela amène beaucoup d'humidité en Asie et en Amérique du Sud, mais moins en Amérique du Nord, et il y a déjà un manque d'eau pour cette partie du continent», souligne le chercheur originaire de Farnham. Par ailleurs, le coût des repas au restaurant et des aliments «prêts à manger» pourrait augmenter de 2 à 4 % l'an prochain.

Le professeur Charlebois signale que la baisse anticipée du prix de la viande, de 1 à 3 %, s'explique par une perte d'intérêt des consommateurs, surtout pour le bœuf. Le président général de l'Union des producteurs agricoles, Marcel Groleau, affirme que les producteurs de bœuf n'ont pas à paniquer pour autant. «La demande pour le bœuf, oui à l'échelle nationale, elle est en baisse, admet-il. Par contre, à l'échelle mondiale, la demande est forte, alors les stocks s'ajustent rapidement. Si la demande canadienne baisse, les fournisseurs vont vers d'autres marchés.»

LA PRESSE CANADIENNE

Une lumière pour l'espoir

Collecte de fonds

100% DES DONNS seront remis sous forme de banque alimentaire à SOS DÉPANNAGE et CUISINES COLLECTIVES DE LA MONTÉRÉGIE. Tirage à chaque semaine



Partenaires : laVoixdel'Est **Le-Plus** M105

En collaboration avec : **PEPSI** agropur Division Nabiel **MOLSON** Galeries Granby.com



**6X
POINTS**

15% DE REMISE
SUR PIÈCES ET MAIN D'OEUVRE
INSTALLÉES EN ATELIER

**50%
RABAIS**

SUR TRANSPORT AVEC
RÉPARATION DE 1500\$ ET +

PROGRAMME D'ENTRETIEN SERVICE DE PRÉVENTION

Contactez le service de votre succursale
pour plus de détails ou pour prendre rendez-vous
du 1er décembre au 13 mars 2019



PRÊT POUR NOËL?

10% DE RABAIS SUR TOUS LES JOUETS

Passez en magasin ou en ligne pour compléter vos achats
En décembre seulement

A-Phaneuf
LES EQUIPEMENTS

LA FORCE D'UNE FAMILLE

UPTON SHEFFORD MARIEVILLE VICTORIAVILLE LA DURANTAYE
STE-MARTINE ST-CLET HUNTINGDON ADRIENPHANEUF.COM

Shefford

982, Dension Est
Shefford (Qc) J2M 1Y7
450 372-7217

Les techniciens et les professionnels du CIUSSS en médiation

CLAUDEPLANTE

clau.plante@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Un médiateur tentera de rapprocher l'Alliance du personnel professionnel et technique du réseau de la santé et des services sociaux (APTS) et la direction du CIUSSS de l'Estrie-CHUS pour enfin en venir à une entente entre les parties.

Plus de deux mois après la rupture des négociations entre les parties, on a entrepris mardi une médiation à Sherbrooke. L'APTS accueille favorablement ce développement. « Les parties vont enfin reprendre les discussions et se parler », se réjouit Emmanuel Breton, représentant national de l'APTS en Estrie.

« On va s'y présenter avec détermination pour négocier les meilleures conditions de travail possible pour nos syndiqués. Nos membres tiennent absolument à des dispositions locales négociées et non imposées. Reste à espérer que l'employeur est animé par le même objectif. »

Les négociations avaient été interrompues le 30 septembre. L'employeur avait alors invoqué la date butoir prévue dans la loi pour le début de la médiation afin de justifier son retrait, emboitant ainsi le pas aux autres CISSS et CIUSSS de la province. L'APTS n'était toutefois pas du même avis et avait maintes fois appelé à la reprise des pourparlers, sans succès, mentionne le syndicat dans un communiqué de presse.

L'arrivée d'un médiateur aura donc été nécessaire pour relancer les négociations, ajoute M. Breton.

« Avec la médiation, le temps nous est toutefois compté, précise-t-il. La loi impose des délais relativement serrés pour cette étape. »

« Des matières importantes restent à régler. Il y a encore beaucoup de pain sur la planche. L'ouverture est donc nécessaire de part et d'autre, de même qu'une attitude constructive. De notre côté, nos devoirs sont faits et nous sommes prêts, sinon enthousiastes. »

Cet automne, la direction CIUSSS de l'Estrie-CHUS et d'autres de ses syndicats en sont venus à des ententes. On pense notamment à l'accord conclu entre le CIUSSS et ses infirmières. Au début octobre, le CIUSSS de l'Estrie-CHUS a signé une entente de principe avec son personnel de bureau, ses techniciens et ses professionnels de l'administration (catégorie 3).

Rappelons toutefois que le CIUSSS n'est toujours pas parvenu à une entente avec deux de ses quatre syndicats, soit l'APTS (catégorie 4) et le SCFP (Syndicat canadien de la fonction publique, catégorie 2).

Pour Emmanuel Breton, il est tout à fait possible d'en arriver à une solution négociée. « L'APTS a conclu des ententes de principe avec quatre établissements à ce jour, trois à Montréal et un en Abitibi, résultant à chaque fois de la négociation. Ces quatre ententes nous montrent la voie à suivre. Elles prouvent de façon concrète qu'il est possible de s'entendre et de trouver des solutions sur mesure dans chaque établissement. »

« Négocier avec l'APTS appelle toutefois une approche plus nuancée, prévient-il. Contrairement aux autres syndicats, l'organisation représente plus de 70 titres d'emploi différents, répartis dans plusieurs missions du CIUSSS. La future convention collective doit prendre en compte les spécificités du travail de tous ces gens, tâche délicate, mais tout à fait possible avec du discernement et de la bonne volonté. »



Un médiateur tentera de rapprocher l'APTS et la direction du CIUSSS de l'Estrie-CHUS pour enfin en venir à une entente entre les parties. — PHOTO LA

TRIBUNE



Ce n'est pas d'hier que l'OIIQ plaide en faveur du baccalauréat obligatoire pour les infirmières. — PHOTO LE SOLEIL

BACCALURÉAT OBLIGATOIRE POUR LES INFIRMIÈRES

Le débat est relancé

ÉLISABETH FLEURY

efleury@lesoleil.com

Fraîchement élu, le nouveau président de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (OIIQ), Luc Mathieu, vient de relancer l'épineux débat sur la formation des infirmières qu'il faut, selon lui, rehausser afin de répondre aux besoins du réseau de la santé. À la Fédération de la santé du Québec (FSQ-CSQ), on accuse M. Mathieu de rendre les infirmières détentrices d'un seul diplôme collégial « responsables de la pénurie qui accable les établissements de santé ».

Dans son premier éditorial publié sur le site de l'OIIQ, Luc Mathieu, qui a amorcé son mandat le 5 novembre, remet en question l'hypothèse d'une pénurie d'infirmières. Il rappelle que son ordre professionnel délivre depuis sept ans plus de 3000 nouveaux permis par année, tout en soulignant que seulement 58,5% de l'effectif infirmier et 20% de la relève travaille à temps complet.

« D'un côté, l'Ordre constate qu'il y a un potentiel d'infirmières et d'infirmiers disponibles à l'emploi au Québec. De l'autre, plus de la moitié des établissements du réseau de la santé partent en campagne de recrutement en France avec une cible d'embauche de 333 membres de la profession infirmière en raison, notamment, d'un manque d'infirmières cliniciennes et infirmiers cliniciens », expose le nouveau président de l'OIIQ.

Luc Mathieu laisse entendre que si les établissements vont recruter en France alors que 80% de la relève ne travaille qu'à temps partiel, c'est parce qu'ils souhaitent embaucher des infirmières cliniciennes qui répondraient mieux aux besoins du réseau de la santé, leur formation universitaire étant plus en adéquation avec les besoins de santé de la population.

« Cette pénurie serait-elle le symptôme d'un enjeu non réglé au Québec ? Pour enrichir notre analyse, on peut aussi considérer le fait que 93% des diplômés du baccalauréat en sciences infirmières occupent un emploi à la fin de l'année de l'obtention du permis, alors que c'est le cas de 85% des diplômés du DEC », souligne le président de l'Ordre.

FORMATION REHAUSSÉE

S'il reste convaincu que la formation collégiale « fait partie de la solution », M. Mathieu croit aussi qu'elle doit être rehaussée.

« Tous les profils sont bons : deux ans en précollégial et trois années à l'université ou trois ans en soins infirmiers et deux ans en formation universitaire (passerelle DEC-BAC). Il faut cinq ans aujourd'hui pour acquérir une formation complète ! » souligne-t-il.

Luc Mathieu rappelle au passage que le Québec fait figure d'exception, les infirmières dans le reste du Canada étant titulaires d'un baccalauréat.

La sortie de M. Mathieu a fait réagir la présidente de la FSQ-CSQ. « À l'heure où les infirmières du Québec sont épuisées et que plusieurs sont malades à force de porter sur leurs

épaules le poids de la désorganisation de notre système de santé, le nouveau président de l'OIIQ en rajoute. Il rend un grand nombre d'entre elles responsables de la pénurie d'infirmières qui accable les établissements de santé », dénonce Claire Montour dans une lettre publiée dans *Le Soleil* en fin de semaine.

AUTANT D'ENTRÉES QUE DE SORTIES

M^{me} Montour rappelle que le nombre d'infirmières qui quittent la profession est presque aussi élevé que celles qui y entrent. En 2017-2018, le nombre de sorties a même dépassé le nombre d'entrées.

Selon la présidente de la FSQ-CSQ, même si la majorité des infirmières qui quittent leur profession prennent leur retraite, un nombre presque aussi élevé part pour d'autres raisons. « Comment se fait-il qu'année après année, des centaines d'infirmières abandonnent la profession ? Pourquoi ne réussit-on pas à les retenir ? » demande-t-elle.

Claire Montour estime du reste que si un grand nombre d'infirmières préfèrent travailler à temps partiel, c'est pour éviter de subir le stress et la surcharge occasionnés par le milieu de travail, et non parce que leur formation collégiale est insuffisante. « Il faudrait que l'OIIQ et son président cessent de s'attaquer aux infirmières diplômées collégiales pour expliquer la pénurie structurelle. Et qu'ils cessent de laisser croire que la garantie de soins de santé de qualité et sécuritaire ne passe que par des infirmières de niveau universitaire. »

Où ira la sculpture Le Fougueux?

CLAUDE PLANTE
claude.plante@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — La magnifique sculpture baptisée *Le Fougueux* de Bromont prendra le chemin de Sherbrooke, mais pour être installée où et comment? Ce n'est pas encore déterminé.

Les recherches faites par *La Tribune* pointent vers le futur ensemble résidentiel Quartier équestre, le long du nouveau boulevard René-Lévesque, dans le secteur Rock Forest.

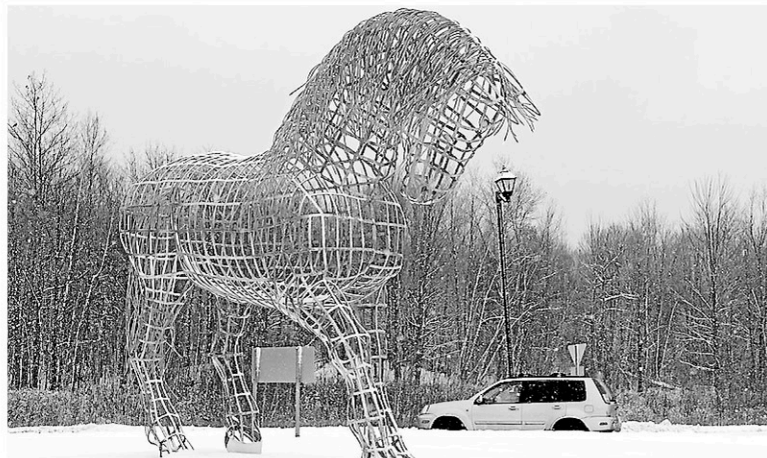
Joint à ce sujet, les promoteurs du projet se sont refusés à tout commentaire, sauf pour dire que la décision à savoir ce qui adviendra de l'œuvre n'est pas prise. Ils sont en pourparlers avec la Ville de Sherbrooke, mais les discussions semblent plus ardues qu'anticipées.

Selon son site internet, le quartier résidentiel veut s'intégrer à son environnement équestre « en bâtissant des habitations d'architecture et de styles classiques, avec des matériaux nobles qui traverseront le temps ».

La sculpture représentant un imposant et majestueux cheval, faite d'acier inoxydable, pourrait donc s'agencer dans le décor, notamment dans le rond-point reliant le boulevard René-Lévesque et le chemin Henri-Labonne.

La Voix de l'Est rapportait récemment que l'œuvre, réalisée par l'artiste Mathieu Isabelle en 2013, quittera Bromont au cours des mois à venir. *Le Fougueux* venait d'être vendu et sa destination est Sherbrooke.

Depuis 2015, la sculpture équine trône au centre du rond-point, en bordure des bretelles d'accès à



La sculpture *Le Fougueux*, faite en lames d'acier inoxydable, trône au centre du rond-point à Bromont. Elle doit être déménagée à Sherbrooke l'an prochain.
— PHOTO ARCHIVES LA VOIX DE L'EST

l'autoroute 10 et donnant sur le chemin Saxby Sud, à Bromont. Cette même année, la Ville avait entériné une lettre d'intérêt pour l'acquisition de la sculpture installée en vue des Mondiaux équestres.

La Ville de Bromont et l'artiste n'ont pas pu s'entendre pour un achat. Une résolution adoptée par le conseil municipal stipulait qu'une offre d'achat d'au maximum 125 000 \$ avait été faite. Or, les deux parties n'ont pas donné suite au dossier malgré un accord en bonne et due forme, rapportait le quotidien de Granby.

M. Isabelle n'avait donc jamais reçu un sou pour son œuvre, avant de la vendre à une entreprise de Sherbrooke liée au Quartier équestre, note Kelly Ann Normandin, de l'entreprise Zaz Conseil, à titre d'agente de l'artiste. Cette dernière ne dévoile pas le montant de la transaction.

Selon elle, ce n'est pas avant mai qu'on procédera au déménagement du *Fougueux*. D'ici là, les

nouveaux acquéreurs auront probablement eu le temps de lui trouver un emplacement.

Nathalie Fortin, agente professionnelle à la division de la culture à la Ville de Sherbrooke, confirme avoir eu des échanges avec la direction de l'ensemble résidentiel. Elle se dit en attente d'une réponse.

« Je n'ai pas eu le dossier. On m'a contactée pour savoir comment on peut implanter une sculpture sur le territoire de la Ville. J'ai fourni un formulaire à remplir. Je n'ai pas eu de retour », raconte-t-elle.

« Nous avons une politique de gestion et de développement de notre collection d'œuvres d'art. Il y a des critères à respecter. Pour l'art public, on réfléchit à l'environnement, au lieu, pour définir les matériaux, le thème. Il y a aussi une question de sécurité à respecter. Nous avons une politique d'acquisition. On doit analyser la demande. Ultiment, ce sont les élus qui décident. »

LOTO QUÉBEC RÉSULTATS DU : LUNDI 3 DÉCEMBRE 2018

Celebration 2019 (non décomposable) Audi A3 940C621 (non décomposable) *Le gagnant d'une Audi A3 pourra choisir entre le véhicule ou l'équivalent en argent de 35 000 \$.

Grande VIE 01 04 13 17 49 **Grand NUMÉRO (GN)** 6

Lotto-D 6 3 4 5 2 6 5 3 **Quotidienne** 2 14 3 157 4 2623

Sprinto 02 11 19 41 48

LOTTO POKER 3 4 4 10 V 9747209

Astro Jour - Mois - Année - Signe 18 OCTOBRE 20 BALANCE

Ebanco 07 09 11 12 20 22 23 28 29 31 32 35 38 43 52 57 63 64 66 70 **turbo x 5**

TOUT-RIEN 01 02 05 07 10 11 12 14 18 19 20 21 **Triplex** 12 20 21 24 36

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

MONSIEUR MUFFLER PNEUS ET MÉCANIQUE

JE M'EN OCCUPE DE VOS PNEUS D'HIVER

ATELIER MÉCANIQUE P. HAMAN YVAN ROY Service 360°

2000, rue Principale Est, Farnham 450 293-3127



LES GRANDS EMPLOYEURS de la région

- Pour faire face à la pénurie de main-d'œuvre et pour conquérir de nouveaux marchés, les entreprises d'ici se tournent de plus en plus vers la scène internationale.
- Découvrez les enjeux importants auxquels elles font face dans ce cahier spécial entièrement consacré aux employeurs de 50 employés et plus de la région!

UN CAHIER SPÉCIAL
À NE PAS MANQUER
DEMAIN DANS

laVoixdel'Est

politique

SEUILS D'IMMIGRATION

En baisse à 38 000 en 2019 ?

JOCELYNE RICHER
La Presse canadienne

Le nombre d'immigrants accueillis au Québec pourrait passer de 53 000 en 2018 à 38 000 en 2019.

Le gouvernement Legault a l'intention de réduire de près de 24 %, en moyenne, le nombre d'immigrants accueillis au Québec dès l'an prochain.

Le ministre de l'Immigration, Simon Jolin-Barrette, a déposé mardi à l'Assemblée nationale le document fixant le nombre maximal de nouveaux arrivants admis au Québec en 2019.

La fourchette se situe entre 38 000 et 42 000, avec un objectif de 40 000 nouveaux arrivants.

Le gouvernement fait « le choix du succès de l'immigration », a dit le ministre Jolin-Barrette, durant la période de questions, promettant du même coup d'offrir un « parcours personnalisé » aux nouveaux arrivants dans leur démarche d'intégration et de francisation. Il n'a pas donné de détails sur ce « parcours personnalisé ».

Le gouvernement Legault donne donc suite rapidement à un de ses principaux engagements de la dernière campagne électorale.

Le premier ministre François Legault a maintes fois répété que sous sa gouverne le Québec devait accueillir uniquement le nombre d'immigrants qu'il pouvait franciser et intégrer au marché du travail. « En prendre moins, pour en prendre soin », disait-il en campagne, ajoutant que la réduction serait « temporaire ».

On ne sait cependant pas combien d'années durera cette tendance à la baisse.

Le Québec a accueilli plus de 52 000 immigrants en 2017 et devrait en compter entre 50 000 et 53 000 en 2018, peut-on lire dans le document de huit pages publié mardi.

COMPÉTENCE PARTAGÉE

L'orientation prise par Québec en cette matière risque de se transformer en pomme de discorde avec Ottawa, où on tient plutôt un discours d'ouverture aux étrangers, particulièrement en cette période de pénurie de main-d'œuvre.

L'immigration est de compétence partagée, ce qui complique les choses, puisque Québec veut réduire la proportion de nouveaux



Le premier ministre François Legault a maintes fois répété que sous sa gouverne le Québec devait accueillir uniquement le nombre d'immigrants qu'il pouvait franciser et intégrer au marché du travail.

— PHOTO LA PRESSE CANADIENNE, JACQUES BOISSINOT

arrivants d'environ 23 % dans chacune des trois grandes catégories: les immigrants économiques, la réunification familiale et les revendicateurs du statut de réfugié.

Or le Québec ne contrôle qu'une des trois catégories: les immigrants économiques.

Des négociations sont en cours entre Québec et Ottawa dans ce dossier.

Pour 2019, le plan du gouvernement Legault dans les trois catégories précitées est le suivant:

— Immigration économique: accueillir entre 21 700 et 24 300 personnes, en baisse de 26 % en un an

— Regroupement familial: fixer le plafond à 9400 personnes. Cette année, le Québec en accueille environ 12 000. Le ministre a nié qu'une diminution de cette ampleur pourrait forcer certains immigrants à devoir renoncer à leur projet de faire venir au Québec leur conjoint ou leurs enfants l'an prochain.

— Réfugiés: un maximum de 7500 personnes. Le nombre de réfugiés sélectionnés à l'étranger devrait se situer entre 4400 et 4800 personnes en 2019.

Par ailleurs, 6 immigrants sur 10 ne connaissent pas le français au moment de leur admission au Québec.

ENTENTE CANADA-QUÉBEC

Malgré les pressions exercées sur le gouvernement fédéral par le gouvernement Legault en vue de baisser les seuils d'immigration, « il n'est aucunement question de rouvrir l'entente Canada-Québec » qui fixe les sommes versées par Ottawa au Québec, a dit le ministre Jolin-Barrette en conférence de presse, insistant pour dire que les montants inscrits « sont garantis ».

Québec devrait donc recevoir « au minimum » 490 millions \$ d'Ottawa cette année pour accueillir ses immigrants, quel que soit le nombre total.

« PAS D'EMPLOI INTÉRESSANT »

En Chambre, durant la période des questions, le premier ministre Legault a calculé que chaque année « 10 000 » immigrants quittaient le Québec parce qu'ils ne trouvaient « pas d'emploi intéressant ».

Il a dit qu'il fallait donc mieux sélectionner les nouveaux arrivants, en fonction des besoins des entreprises.

Québec pourrait se tourner vers les travailleurs temporaires pour combler les besoins de main-d'œuvre, a commenté le ministre Jolin-Barrette.

À ce propos, la porte-parole libérale en immigration et en économie, la députée Dominique Anglade, a reproché au gouvernement de réduire l'immigration, « une proposition anti-économique » alors que « le Québec est en pleine pénurie de main-d'œuvre ».

Par la voix de la députée Catherine Fournier, l'opposition péquiste a déploré le fait que le plan présenté mardi ne contenait « aucune référence à des études ou à des opinions d'experts qui sont fiables pour justifier la baisse des seuils d'immigration ».

Ottawa veut éviter une confrontation avec Québec

Ottawa semble vouloir éviter à tout prix une confrontation avec Québec sur les seuils d'immigration même si le gouvernement caquiste prévoit une diminution en 2019 dans deux catégories d'immigrants qui relèvent du fédéral.

Le ministre des Affaires intergouvernementales, Dominic LeBlanc, a réagi mardi aux nouvelles cibles en immigration de Québec en pesant ses mots et en insistant sur la collaboration entre les deux gouvernements sur cette question.

« Nous ne sommes pas surpris [...], a-t-il dit. Nous sommes déçus cependant que le gouvernement, face à la pénurie de

main-d'œuvre, ait décidé de réduire le nombre d'immigrants. »

Le ministre LeBlanc a insisté sur la « relation constructive » qui existe entre les deux gouvernements depuis la signature en 1991 de l'Accord Canada-Québec. Cette entente permet au gouvernement québécois de sélectionner les nouveaux arrivants qui s'installent sur son territoire.

Les propos de Dominic LeBlanc font écho à ceux prononcés plus tôt dans la journée par le premier ministre Justin Trudeau, selon qui le moment est mal choisi pour réduire les seuils d'immigration en raison de la pénurie de main-d'œuvre qui sévit dans la province. **LA PRESSE CANADIENNE**

DEMAIN GRANBY

Finaliste au prix Demain le Québec

MARIE-FRANCE LÉTOURNEAU
marie-france.letourneau@lavoixdelest.ca

GRANBY — Créé en octobre 2017, le regroupement de citoyens Demain Granby a réussi à se tailler une place parmi les 12 finalistes du prix Demain le Québec de la Fondation David Suzuki.

Le groupe, qui œuvre à la mise en place d'initiatives vertes à Granby, s'est illustré parmi les quelque 200 initiatives citoyennes à travers le Québec présentées à la Fondation, a souligné lors de la dernière séance du conseil municipal celui qui se définit comme le « facilitateur de transition » de Demain Granby, Jean-François Petit.

Celui-ci a profité de l'occasion pour inviter les élus, ainsi que les citoyens, à voter en ligne avant le 10 décembre sur le site de la Fondation David Suzuki pour le regroupement local.

« Ça nous permettrait d'avoir un budget de 1000 à 4000 \$ de plus pour faire avancer nos initiatives en



Jean-François Petit, de Demain Granby — PHOTO ARCHIVES LA VOIX DE L'EST

lien avec l'environnement, comme l'agriculture urbaine, la promotion du Circuit Zéro déchet et différentes initiatives citoyennes que les gens sont intéressés à voir grandir, du moins les gens qui ont signé Le Pacte et ceux qui ont à cœur l'environnement», a fait valoir M. Petit. Celui-ci a aussi affirmé être prêt à

réaliser des partenariats avec la Ville pour mener à bien différents projets.

Le gagnant du Prix du public remportera 1000 \$, tandis que le Grand prix est accompagné d'une enveloppe de 4000 \$ et de la visite en 2019 de David Suzuki, dans le cadre d'une conférence. Une occasion unique, selon Jean-François Petit.

Centre de Santé dentaire
Robert Cabana d.d. Consultez une équipe de plus de
denturologue 40 ans d'expérience

Robert Cabana d.d. Denturologue
Dr Jasmin Rouleau-Gagnon Dentiste généraliste
Dr Éric Chatelain Dentiste généraliste

114, rue St-Charles Sud, Granby • 450 372-6511
www.robertcabana.com

GARAGE CHRISTIAN ST-PIERRE MÉCANIQUE GÉNÉRALE

UNI-PRO
Pour une expérience client optimale

Entretien et réparation : auto/VR/camion léger
■ Antirouille ■ Pneus ■ Amortisseurs ■ Climatiseur

Auto de courtoisie maintenant disponible

2, rue Barré, Granby
450 776-6868

Surveillez nos promotions
garagechristianstpierre.com

LE GROUPE MAURICE
LEGROUPEMAURICE.COM

Grand Marché de Noël 2^e édition

À la résidence LA CROISÉE DE L'EST,
le dimanche 9 décembre, de 10 h à 16 h.

C'est le moment de penser à vos cadeaux des Fêtes ! Pour faire le plein de bonnes idées, notre Marché de Noël vous propose de découvrir les créations originales de plusieurs exposants de la région. Ouvert à tous !

65, rue Évangéline, Granby
450 372-2224 | LaCroiseeDeLest.com

RÉSIDENCE D'EXCEPTION
POUR RETRAITÉS

LA CROISÉE DE L'EST

La
guignolée
des
médias

**CE JEUDI 6 DÉCEMBRE,
DE 6 h 30 À 9 h**

Les gens des médias de Granby vous attendront aux intersections suivantes :

- **rues Principale et Dufferin**
- **rues Saint-Jude Nord et Jean-Talon (près de Rona l'Entrepôt)**
- **rues Simonds Sud et Saint-Charles Sud**

**Tous vos dons
seront remis à**



SOS DÉPANNAGE

Moisson Granby



laVoixdel'Est

Le-Plus



C SERIES

La baisse de valeur de l'investissement confirmée

JULIEN ARSENAULT
La Presse canadienne

La valeur de l'investissement effectué par les contribuables québécois dans le cadre du sauvetage de la C Series de Bombardier, désormais sous le contrôle du géant européen Airbus, a reculé d'environ 170 millions de dollars.

Cette information figure dans le volumineux rapport des comptes publics de l'année financière terminée le 31 mars dernier qui a été rendu public mardi.

Le document stipule également que l'excédent budgétaire, au terme de l'année financière 2017-2018, a été de 2,6 milliards \$ après le versement au Fonds des générations, soit 1,77 milliard \$ de plus que la prévision du budget de mars dernier.

Toutefois, en date du 30 septembre, la participation de l'État québécois dans le programme de la C Series était évaluée à environ 1,13 milliard \$, alors qu'en 2015, Québec avait annoncé l'injection de 1,3 milliard \$ pour acquérir une participation de 49,5 pour cent.

Il est indiqué que cette évaluation a été effectuée par Québec en tenant compte des plus récents résultats trimestriels dévoilés respectivement par Airbus et Bombardier le 31 octobre et le 8 novembre.

«Le gouvernement estime qu'il est raisonnable de croire qu'il récupérera son investissement initial au 30 juin 2023 (lorsque sa participation dans le programme peut être rachetée) ou



En date du 30 septembre, la participation de l'État québécois dans le programme de la C Series était évaluée à environ 1,13 G\$, alors qu'en 2015, Québec avait annoncé l'injection de 1,3 G\$ pour acquérir une participation de 49,5 %.

— PHOTO ARCHIVES LA PRESSE

à une date ultérieure», peut-on lire.

Airbus a pris les commandes de la C Series, qui a été renommée A220, le 1^{er} juillet sans avoir eu à verser un sou afin d'acquérir sa participation de 50,01 pour cent. La part de Bombardier a fléchi à 33,55 pour cent, alors que celle de l'État québécois a fondu à 16,44 pour cent.

Plus tôt cette année, la vérificatrice générale, Guylaine Leclerc, avait indiqué ne pas être en mesure d'évaluer la valeur du placement des contribuables québécois étant donné qu'elle n'avait pas accès à toutes les informations.

Par voie de communiqué, mardi, elle a fait savoir qu'en date du 22 novembre, elle estimait que l'incidence du recul de la valeur du placement «ne pourrait être significative»

pour les états financiers du gouvernement «pris dans leur ensemble» au 31 mars dernier.

«Le gouvernement maintiendra son processus de réévaluation habituel afin d'évaluer s'il est approprié de comptabiliser une perte de valeur durable sur son placement (...) au cours des prochains exercices», indique le rapport des comptes publics.

La finalisation du partenariat entre le gouvernement Couillard de l'époque et Bombardier, annoncée en juin 2016, prévoyait la possibilité, pour Québec, d'acquérir jusqu'à 100 millions d'actions de catégorie B de Bombardier à un prix d'exercice de 2,21 \$ par titre grâce à des bons de souscription.

Ce niveau est toutefois supérieur

au cours actuel du titre de l'avionneur québécois, qui a abandonné 6,19 pour cent, ou 14 cents, mardi, pour terminer à 2,12 \$ sur le parquet de la Bourse de Toronto.

De passage à Montréal en octobre dernier, le président des avions commerciaux d'Airbus, Guillaume Faury, qui deviendra le grand patron de l'avionneur européen en avril, avait estimé qu'il faudrait «des années» avant que l'A220 ne puisse devenir un succès économique.

La multinationale avait estimé avoir encore beaucoup de pain sur la planche afin d'améliorer notamment la cadence de production tout en serrant la vis aux fournisseurs.

NORMES À REVOIR?

Par ailleurs, à la suite du dépôt du rapport des comptes publics, la vérificatrice générale a estimé que Québec n'avait pas comptabilisé certains paiements de transferts en ce qui a trait à la construction d'immobilisations ou d'autres projets.

Ainsi, estime-t-elle, au 31 mars, la dette nette et les déficits cumulés avaient été sous-évalués de 11,5 milliards \$, alors que le surplus annuel était surévalué de 1,9 milliard \$.

«La vérificatrice générale est d'avis que cette pratique comptable n'est pas appropriée et ne permet pas de donner un juste portrait de la situation financière du gouvernement», souligne-t-elle.

EN BREF

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Montréal attire trois nouvelles entreprises

Le secteur montréalais de l'intelligence artificielle poursuivra sa croissance avec l'arrivée de trois entreprises britanniques dans la métropole, ce qui se traduira par la création de 130 emplois sur trois ans. Il s'agit des sociétés QuantumBlack, WinningMinds et Bios. Cette annonce s'effectue dans le cadre du 32^e congrès NeurIPS, qui se déroule à Montréal jusqu'à samedi et auquel participent des milliers de chercheurs spécialisés en intelligence artificielle. QuantumBlack établira sa présence au sein de l'Institut des algorithmes d'apprentissage de Montréal (MILA) de l'Université de Montréal, qui relève de la responsabilité de l'un des plus grands spécialistes du domaine, Yoshua Bengio. Le président-directeur général de Montréal International, Hubert Bolduc, a souligné, par voie de communiqué, que la métropole avait attiré plus d'une «trentaine de projets stratégiques», ce qui représente des investissements d'environ 500 millions \$. Plusieurs géants comme Google, Microsoft et Facebook ont également choisi, au cours des dernières années, de venir s'établir à Montréal en raison de la qualité des chercheurs et des établissements d'enseignement.

LA PRESSE CANADIENNE

NOUVELLE BOUTIQUE TENDANCE DE MEUBLES, MATELAS ET DÉCO À GRANBY!



VENEZ RENCONTRER NOS EXPERTS DU MEUBLE



Jacques Palardy, directeur ventes et opérations, Brigitte Bédard, service à la clientèle, Mario Dufresne, responsable entrepôt, Alex Morin, directeur général et copropriétaire, Pierre Blanchette, conseiller, Robert Brault, copropriétaire, Danielle Archambault, conseillère, Bruno Bessette, conseiller.

mobilier
e enorã

59 Évangéline, Granby | enora.ca

OFFRE D'EMPLOI



PRÉCIEUX CONSEILS INCLUS

CHOIX
N°1
DES
québécois

TOUT
LE MONDE
PRÉFÈRE*

* DÉTAILS
EN MAGASIN

auLit

Boutique auLit est à la recherche d'un conseiller/conseillère en vente de matelas et d'accessoires de literie pour combler un poste de 30 heures par semaine à sa boutique de Granby.

Nous désirons un candidat/candidate qui sera capable de maîtriser le processus d'accueil client, avoir le sens de l'écoute, savoir guider la clientèle vers le produit qui lui convient le mieux. La personne doit avoir de la facilité à s'adapter aux politiques de l'entreprise.

Faire parvenir votre C.V. par courriel à l'adresse : jacques.aulit@icloud.com ou par télécopieur au 819 293-8660.

CANNABIS

D'autres producteurs espèrent fournir la SQDC

JULIEN ARSENAULT
La Presse canadienne

MONTREAL — Alors que la Société québécoise du cannabis (SQDC) a mis un frein au déploiement de son réseau de succursales puisque les stocks ne sont pas au rendez-vous, des producteurs s'activent dans l'espoir de convaincre celle-ci de s'approvisionner auprès d'eux.

Au cours des dernières semaines, au moins deux sociétés établies en Ontario — Supreme Cannabis et Up Cannabis — se sont inscrites au Registre des lobbyistes afin d'approcher la SQDC.

Dans ces deux cas, l'objectif est clair: ces entreprises veulent faire affaire avec la filiale de la Société des alcools du Québec (SAQ) afin de remplir les tablettes de ses succursales, qui se sont rapidement dégarées.

« Nous cherchons un contrat de vente (...) pour fournir nos produits »,

écrit Up Cannabis, une filiale de Newstrike qui est dirigée depuis Oakville, en Ontario, par Jean Richer, et qui propose notamment des fleurs séchées.

Pour sa part, Supreme Cannabis affirme, par l'entremise de sa filiale 7Acres, exploiter un site de production de 342 000 pieds carrés à Kincardine dont la production annuelle devrait atteindre 50 000 kilos de marijuana.

Dans la section de son site web où elle explique comment faire affaire avec elle, la SQDC a par ailleurs confirmé qu'elle déployait la « deuxième phase » de sa stratégie d'approvisionnement.

« Il est clair que la SQDC a l'intention de diversifier ses sources d'approvisionnement, et c'est pour cette raison que nous procédons à un processus d'appel de propositions visant à trouver de nouveaux fournisseurs possédant les autorisations requises de Santé Canada ainsi qu'une accréditation de l'Autorité des marchés

financiers », a indiqué un porte-parole de la SAQ, Mathieu Gaudreault.

D'après les détails des inscriptions de ces deux entreprises, qui n'avaient pas retourné mardi les appels et courriels de *La Presse canadienne*, les démarches devraient s'effectuer auprès de la SQDC et de la SAQ par le biais de rencontres, appels et communications écrites. Ces deux mandats expirent à l'automne 2019.

La SAQ n'avait pas indiqué non plus si elle avait eu des échanges avec ces deux producteurs.

Sur le site web de Santé Canada, Up Cannabis est identifié comme un cultivateur, transformateur et vendeur autorisé en vertu de la Loi sur le cannabis. Le nom de Supreme Cannabis ne figure pas sur cette liste, mais sa filiale détient une autorisation des autorités fédérales.

Supreme Cannabis a déjà signé des contrats avec l'Ontario, la Colombie-Britannique, l'Alberta, le Manitoba, la Nouvelle-Écosse ainsi que l'Île-du-Prince-Édouard.



La SQDC a confirmé qu'elle déployait la « deuxième phase » de sa stratégie d'approvisionnement. — PHOTO ARCHIVES LA PRESSE

Actuellement, la SQDC a conclu des ententes d'approvisionnement avec seulement six entreprises: Hexo, Canopy Growth, Aurora Cannabis, Aphira ainsi que Tilray. L'unique producteur québécois, Hexo, est son fournisseur privilégié.

En octobre dernier, le nouveau président de la Société, Jean-François Bergeron, avait signalé qu'il y aurait bientôt d'autres appels d'offres dans les prochains mois dans le but de faire une place aux plus petits producteurs.

La SQDC avait ouvert 12 succursales le 17 octobre, au premier jour où

il était possible de consommer légalement du cannabis à des fins récréatives, avant de réduire ses heures d'ouverture à cause de ses problèmes d'approvisionnement. L'engouement des consommateurs avait fait en sorte que les tablettes des succursales, dans bien des cas, se sont rapidement retrouvées vides.

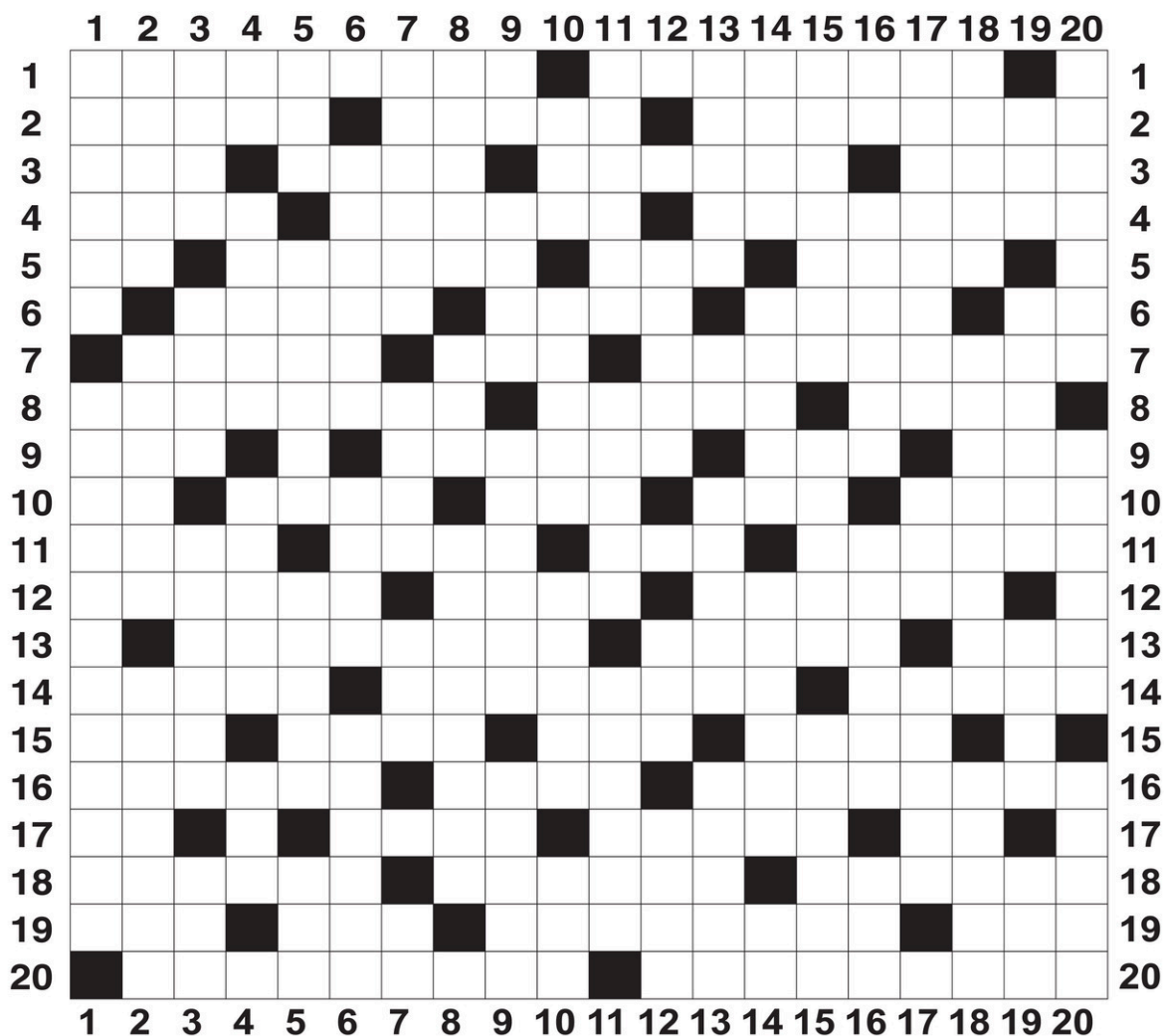
Les succursales ferment maintenant leurs portes les lundis, mardis et mercredis et il faudra encore quelques mois avant que les 12 succursales de la SQDC rouvrent leurs portes sept jours sur sept.

CETTE ANNÉE, ACHETEZ VOS CADEAUX CHEZ UN MARCHAND D'ICI!

 **MONPANIÉR.CA**



Problème n° 857 - Michel Hannequart-www.hannequart.com



HORizontalement

1. Jour des Rois - Le Roi-Soleil.
2. État habituel - Enlève des parasites - Tissus.
3. (51 X 2) - Tire au sort - Un peu comme un oeuf - Reconsidéré.
4. Langue celtique - Fêtard - Achever.
5. Néon - Philosophe et écrivain français - Époque - Piège à poissons.
6. Mise en sûreté - Jaillit - Tante - Panneau d'étoffe.
7. Faire chou blanc - Semblable - Coq.
8. Yeux - Narine de rorqual - Actif en Sicile.
9. Partie d'une charrue - Fleuve d'Algérie - Affluent du Rhin - Ancien nom de Tokyo.
10. Ut - Capitale de la Norvège - Elle bout à 100°C - Explosif - Sauté par le cheval.
11. Porte au pouvoir - Né de - Prénom féminin - Sans ailes.
12. Principauté d'Europe - Laitue de mer - Retourner la terre.
13. Être près de sa fin - Appareil de détection - Oeuvre de Corneille.
14. Vêtement de pluie - Il s'occupe d'un majeur incapable - Pénible.
15. Napperon - Fin de journée - Atome - Bien charpenté.
16. Lus lettre par lettre - Zéro - Asservissant.

17. Lawrencium - Poissons rouges - Peser un emballage - 3+1.
18. Joie collective - Tarabiscoté - Qui ne brûle plus.
19. Levant - Pacage - Graisse jaune ambrée - Terme de tennis.
20. Il a des longues pattes - Reine d'Égypte.

VERTICALEMENT

1. Un des cadeaux des Rois Mages - Fille aînée du roi.
2. Fruit oblong - Amusant - Quiproquo.
3. Messagère des dieux - Lieu de départ - Incompétent - Et le reste.
4. Post meridiem - Stupéfait - Il est détenu - Déchiffrés.
5. Sert à héler - Os de saumons - L'île de beauté - Bain à remous.
6. Plan, au cinéma - Signe du zodiaque - Vivent près de l'eau.
7. Activité commerciale - Divinité de l'Amour - Adverbe de lieu - En matière de.
8. Racine vomitive - Ville du Japon - Chuchoter.
9. D'un auxiliaire - Génie scandinave - Usiner - Séparé des autres.
10. Sous le menton - Théologien musulman - Véritable - Conjonction.

11. Babines - Qui manque d'énergie - Oncle.
12. Conservation d'objets volés - Monnaie nippone - Chaland à fond plat.
13. Courant - Avant deux - Interdit social - Espèce de pin des Alpes.
14. Sert à désinfecter - Homme puissant - Recrute - Conifère à baies rouges.
15. Chaînes de montagnes - Airelle canneberge - Démon marin.
16. Xénon - Sert à tisser - Suite de mots - Après bis.
17. Exaspérant - Retranché - Pourvue.
18. De venir - Qui n'a pas l'habitude - Déshonoré.
19. Mère de Caïn - Chef de file - On y parle persan - Clair et précis.
20. S'emparer sans droit - Nymphes des montagnes - Ensemble des instruments de l'orchestre.

SOLUTION

Problème n° 856

1	M	E	R	I	N	G	U	E	R	A	Q	U	E	T	T	E	U	R	S
2	O	V	A	L	E	T	R	A	H	I	T	R	O	U	S	S	E	E	
3	T	I	R	U	N	I	R	E	L	O	I	G	N	E	S	N	S		
4	O	T	E	N	T	L	E	G	A	L	L	O	G	E	U	S	E	S	
5	N	E	A	R	A	I	R	E	O	B	I	T	S	I	C	I			
6	E	R	I	G	E	N	T	N	I	L	S	E	C	E	G	O			
7	I	D	E	A	E	R	E	I	L	E	R	O	N	R	O	N			
8	Q	U	E	R	I	R	O	U	F	U	R	G	E	N	T	E	S		
9	E	T	E	R	A	B	R	U	T	I	L	A	C	T	I	C			
10	I	F	A	R	C	I	T	A	M	A	T	E	R	I	E	L			
11	A	L	L	O	E	T	N	A	C	O	U	S	U	A	C	R	E		
12	V	E	I	L	L	E	R	F	L	O	U	S	R	E	P	U	R		
13	A	G	L	O	R	I	F	I	E	T	E	T	E	S	L	U	C		
14	L	O	U	E	R	C	E	N	S	U	R	E	R	T	I	E	R		
15	A	X	E	E	M	E	U	E	R	E	O	P	E	N	I				
16	N	A	R	I	N	E	L	Y	R	E	E	N	E	R	V	A	N		
17	C	L	L	N	U	E	E	T	A	P	E	R	E	L	O	I			
18	H	I	R	S	U	T	E	U	L	E	M	A	D	E	S	T	I		
19	E	D	E	S	A	L	E	S	R	E	V	E	R	T	O	R	T		
20	E	M	P	A	L	E	E	B	E	N	E	E	P	I	S	S	E		

LANAUDIÈRE

Deux femmes attaquées et gravement blessées par leurs chiens

PIERRE SAINT-ARNAUD

La Presse canadienne

Deux femmes de 31 et 73 ans reposent à l'hôpital après avoir été gravement blessées aux bras par leurs propres chiens.

Les services d'urgence ont été appelés à intervenir, peu avant 10 h mardi matin, dans une résidence de Sainte-Béatrix, près de Saint-Jean-de-Matha dans Lanaudière, à la suite de l'attaque.

RÉGLEMENTATION À VENIR

Dossier qui soulève les passions s'il en est un, le contrôle des chiens dangereux n'a jamais été complètement réglé par l'ex-ministre libéral de la Sécurité publique Martin Coiteux, lui qui avait pris le dossier en mains et avait présenté une loi à cet effet.

Sa successeure, Geneviève Guilbault, a qualifié la loi en question d'« assez vague », surtout parce que ses paramètres d'application demeurent inconnus.

« La loi qui a été adoptée n'est pas opérationnelle à ce stade-ci », a-t-elle dit, mardi, lorsqu'interceptée par les journalistes à l'Assemblée nationale.

« Ça prend un règlement pour venir préciser les modalités d'application et la portée de la loi. »

M^{me} Guilbault a dit être à réviser les travaux déjà réalisés dans

« [Il faut] mieux encadrer la possession des chiens au Québec, des chiens dangereux, bien sûr, mais de l'ensemble des chiens. »

— Geneviève Guilbault, ministre de la Sécurité publique

Les ambulanciers ont aussitôt pris en charge les deux femmes pour les transporter d'urgence à l'hôpital, alors que les policiers se sont chargés de faire en sorte que les deux bêtes soient remises au service de contrôle animalier de la municipalité.

« Elles ont subi de sérieuses blessures nécessitant des soins particuliers à l'hôpital, a précisé la sergente Éloïse Cossette, de la Sûreté du Québec. On ne craint pas pour leur vie, mais les blessures sont sérieuses. »

PITBULL ET BERGER AUSTRALIEN

Les deux chiens sont un pitbull âgé d'un an et un berger australien de race mixte qui est un peu plus jeune, selon la Sûreté du Québec.

Les deux chiens vivaient avec les victimes et les policiers doivent maintenant déterminer ce qui a provoqué l'incident.

Ils doivent aussi éclaircir si les deux chiens ont attaqué les résidentes ou si l'agression est imputable à un seul animal et, si tel est le cas, lequel.

D'autres personnes se trouvaient dans la résidence au moment du drame. Elles n'ont pas été blessées et seront interrogées par les policiers.

Le sort des deux bêtes reste à déterminer.

ce dossier et a promis d'arriver avec une proposition « dans les prochains mois ».

Cela ne l'a pas empêchée de constater que « les chiens font des victimes malheureusement un peu partout au Québec », en faisant référence à l'événement de Lanaudière.

RACE DIFFICILE À ÉTABLIR

La ministre de la Sécurité publique s'est dite convaincue qu'il faudra « mieux encadrer la possession des chiens au Québec, des chiens dangereux, bien sûr, mais de l'ensemble des chiens », tout en reconnaissant l'obstacle que pose la définition de chien dangereux.

« On a beaucoup parlé des races, les pitbulls et tout ça, mais la question des races peut devenir difficile à déterminer », a-t-elle dit.

Bien que sa réflexion n'en soit qu'à ses balbutiements, elle a quand même fait part de son intention de préparer « un règlement capable d'encadrer l'ensemble des chiens au Québec », tout en voulant laisser une certaine souplesse aux municipalités, à qui son gouvernement fournirait « une espèce de base réglementaire (...) à laquelle les municipalités pourraient venir ajouter des règlements plus sévères si elles le souhaitent ».

Le serment d'allégeance à la reine restera à l'Assemblée nationale

PATRICIA CLOUTIER
pcloutier@lesoleil.com

Les élus du Parti québécois (PQ) et de Québec solidaire (QS) devront vraisemblablement continuer de prêter le serment d'allégeance à la reine d'Angleterre en 2022.

Le gouvernement de la Coalition avenir Québec (CAQ) a refusé de débattre d'une motion présentée par le PQ mardi, qui proposait d'abolir ce serment d'ici l'élection d'un prochain gouvernement.

Le chef péquiste Pascal Bérubé proposait que le seul serment

exigé de la part des élus du peuple québécois pour devenir député soit « celui prêté envers le peuple du Québec ».

Il existe à l'heure actuelle deux serments à l'Assemblée nationale : l'un prêté à la reine Élisabeth II et l'autre au peuple du Québec. Lors des cérémonies d'assermentation, en octobre, les députés de QS ont choisi de prêter serment en privé, alors que ceux du PQ l'ont modifié quelque peu, question de refléter leur conviction souverainiste.

Le leader parlementaire de la CAQ Simon Jolin-Barrette a justifié le refus de son parti en expliquant que ce n'est pas par

une motion qu'une telle question peut être réglée.

« Ça requiert une modification constitutionnelle qui est tout de même complexe, alors il [Pascal Bérubé] peut bien faire un *show* de boucane, mais l'aspect réaliste de ça, c'est qu'il faut s'asseoir avec les partenaires. »

M. Jolin-Barrette a par ailleurs ajouté que cette question du serment d'allégeance est loin « des préoccupations des Québécois ».

Sur Twitter, M. Bérubé a dit trouver « incroyable » que la CAQ ne veuille pas abolir ce serment. « Les "nationalistes" de cette formation politique sont attachés à la monarchie », écrit-il.

EN BREF

COMMISSION CHARBONNEAU

Suivi mitigé des recommandations

Le comité public de suivi des recommandations de la Commission Charbonneau conclut que trois ans après le dépôt du rapport d'enquête, 29 de ses recommandations ont été appliquées de manière satisfaisante, 12 l'ont été partiellement et 19 n'ont pas fait l'objet d'une mise en œuvre. L'an dernier à pareille date, le comité constatait des progrès significatifs, avec 60 pour cent de recommandations appliquées partiellement ou

complètement. Trois ans après le dépôt du rapport de la Commission d'enquête sur l'industrie de la construction, ce sont près de 70 pour cent des recommandations qui sont appliquées partiellement ou complètement. Dans son rapport publié mardi, le comité de suivi appelle le nouveau gouvernement du Québec à porter une attention particulière aux recommandations visant à restaurer la confiance des citoyens envers leurs élus. Il l'appelle aussi à revoir la vérification municipale qui n'a pas été mise en place selon les demandes de la Commission et la protection des lanceurs d'alerte qui souffre de lacunes

majeures, à son avis. Le comité insiste aussi sur la mise en place d'un encadrement des firmes professionnelles par les ordres professionnels, car au Québec, ces firmes ne sont pas assujetties au pouvoir d'encadrement des ordres, ce qui limite la capacité d'intervention de ces derniers. Le rapport du comité public, présenté comme étant la seule évaluation indépendante de l'avancée de l'action gouvernementale sur les recommandations de la Commission Charbonneau, a été rendu public par la Ligue d'action civique, dont un représentant est l'un des six membres du comité. **LA PRESSE CANADIENNE**

PHOTOGRAPHIE : © STEVE PELLERIN

**DEVIENS...
SERVEUR / BARMAN**

DÉBUT DE LA FORMATION :

✓ Consultez les dates d'entrées sur notre site Internet

CAMPUS Éducation des adultes et Formation professionnelle
BROME-MISSISSQUOI Adult Education and Vocational Training

180, Adéland-Godbout
Cowansville QC J2K 3X9
450 263-7901 | CBMFP.CA/FR

Le masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.

COUVERTURES SHEFFORD INC.
commercial - résidentiel • spécialité toit plat

- MEMBRANE ÉLASTOMÈRE
- ASPHALTE, GRAVIER
- BARDEAUX

Ouvrage garanti 10 ans

RÉJEAN LACASSE
ANDRÉ MCDUFF 450-372-5216
STEVE GIARD 450 775-8399

767, rue St-Jacques, Granby
couvertureshefford.com

A votre service depuis 1955

RBQ 1160-2653-31

CHICOINE

DES VIANDES DE QUALITÉ SUPÉRIEURE, SURGELÉES ET LIVRÉES À VOUS.

COMMANDER DIRECTEMENT SUR
• **VIANDESCHICOINE.CA** •

LA RÉSERVE *Chicoine*

Clinique de santé et d'esthétique dentaire

Beauchemin

CAROLINE BEAUCHEMIN
DENTISTE GÉNÉRALISTE

PEGGY DUGUAY
SECRETÀIRE

CAROLINE VEILLEUX
HYGIÉNISTE DENTAIRE

MARIE-JOSÉE HAMEL
ASSISTANTE

Rébecca Mossaad
Dentiste généraliste
(pour service de chirurgie)

Bienvenue aux nouveaux patients

27, rue Elgin, bureau 1, Granby • 450 378.8966

#1 en accessoires de salle de bain et cuisine

PLOMBERIE

SABOURIN

Zitta

Visitez notre salle de montre au 632 Dufferin, Granby
plomberiesabourin.com 450 372-1138

PIEDRÉSEAU
PODIATRES • ORTHÈSES

NOUVEAU!
Soins au laser thérapeutique

La thérapie au laser accélère le processus naturel de guérison de votre corps grâce à la photo-bio-stimulation. La thérapie au laser est efficace dans le traitement des affections chroniques, des affections aiguës et des douleurs post-chirurgicales.

MEMBRE DE
ORDRE DES PODIATRES DU QUÉBEC
Mes pieds. Ma santé. Mon podiatre.

ATTENTE MORTELLE POUR VOIR UN MÉDECIN SPÉCIALISTE

La FMSQ demande la création d'une ligne d'urgence

ARIANE LACOURSIÈRE

La Presse

Pour éviter que des patients ne soient « oubliés » par le système et ne meurent sur les listes d'attente, la Fédération des médecins spécialistes du Québec (FMSQ) demande à Québec d'implanter une ligne téléphonique d'urgence, où les patients « qui ont l'impression de passer à travers les mailles du filet » pourraient rapidement signaler leur cas.

Hier, *La Presse* a présenté l'histoire de Michel Houle, un homme de 72 ans souffrant de problèmes cardiaques qui est mort alors qu'il attendait depuis neuf mois de subir une opération. Qualifié d'urgent, son cas devait pourtant être opéré dans un délai de deux à trois mois.

« Chacune de ces histoires nous donne des frissons. Ça ne devrait pas arriver », reconnaît la présidente de la FMSQ, la Dre Diane Francoeur. Celle-ci compte bien profiter d'une prochaine rencontre avec la ministre de la Santé pour demander la création d'une ligne d'urgence vers qui les patients pourraient se tourner s'ils pensent avoir été « oubliés » par le système. « Ces patients pourraient parler à un humain qui évaluerait leur position dans la liste d'attente », explique-t-elle.

BONNE PERFORMANCE DES SPÉCIALISTES QUÉBÉCOIS

Paradoxalement, une étude publiée hier matin par l'Institut Fraser montre



La présidente de la FMSQ, Dre Diane Francoeur — PHOTO ARCHIVES LA PRESSE

que le temps d'attente pour recevoir un traitement d'un médecin spécialiste a fortement diminué au cours de la dernière année au Québec, passant de 20,6 à 15,8 semaines. Le Québec occupe désormais le troisième rang des provinces canadiennes à ce chapitre, tout juste derrière l'Ontario (15,7 semaines) et la Saskatchewan (15,4 semaines). « Je suis très heureuse de voir que tout ce qu'on a mis en action commence à porter fruit. Mais tout n'est pas encore parfait », dit la Dre Francoeur.

Le temps qui s'écoule entre le moment où un médecin de famille demande une consultation en spécialité pour un patient et le moment où celui-ci est vu par un médecin spécialiste a fortement diminué dans la dernière année, passant de 11,4 à 6,7 semaines.

Pour la Dre Francoeur, cette performance peut en partie être attribuable à l'activation des guichets uniques de rendez-vous, les fameux CRDS (centres de répartition des demandes de services).

Dans son étude, l'Institut Fraser note que « malgré les stratégies des provinces pour diminuer l'attente, les patients continuent d'attendre trop longtemps ». Par comparaison, l'attente pour obtenir un traitement d'un médecin spécialiste en 1993 était de 7,3 semaines en moyenne au Québec.

« Il y a encore du travail à faire. Notamment, sur la pertinence des demandes, croit la Dre Francoeur. Nous voulons étudier la possibilité de donner des avis médicaux par téléphone ou voix électronique pour certains cas afin d'améliorer les délais », dit-elle.

Problèmes de pieds ?

Consultez-nous pour des solutions

- Orthèses plantaires
- Verrues plantaires
- Ongles incarnés
- Évaluation des enfants
- Laser pour ongles
- Injection de cortisone
- Et beaucoup plus !

D^r Keven Lambert
PodiatreD^r Gabriel
Beaudoin-Côté
Podiatre

Aucune référence médicale requise • Remboursé par la plupart des assurances

800, rue Principale, local 108, Granby
piedreseau.com

1 888 765-5383

AIDE MÉDICALE À MOURIR

Des patients mal informés ?

CAROLINE TOUZIN
La Presse

Des patients québécois ont reçu l'aide médicale à mourir (AMM) sans avoir pris le temps d'explorer toutes leurs autres options de soins de fin de vie. Dans certains cas, la question des soins palliatifs a été abordée seulement après qu'ils eurent demandé l'AMM, révèle une étude inédite que *La Presse* a obtenue.

C'est ce qu'ont découvert trois chercheuses en éthique Lori Seller et Véronique Fraser, du CUSM, ainsi que Marie-Ève Bouthillier, du CISSS de Laval après avoir épluché 80 dossiers de patients qui ont demandé l'AMM depuis 2015 dans la province. « Lorsque l'AMM a été légalisée au Québec il y a trois ans, les directives cliniques recommandaient que l'AMM demeure une option exceptionnelle », expliquent les chercheuses, qui viennent de publier les résultats de leur étude dans une publication scientifique britannique *le Journal of Medical Ethics*.

« Ce n'est pas une obligation légale que les patients passent à travers toutes leurs autres options avant d'avoir recours à l'AMM, mais selon les directives cliniques, les médecins et les patients souffrants en fin de vie sont incités à considérer l'ensemble des interventions de soins et de traitements qui peuvent être opportuns, afin que le recours à l'AMM demeure exceptionnel », précise Mme Seller, conseillère en éthique au CUSM.

PATIENTS

L'étude révèle également que les patients qui demandent l'AMM sont atteints en grande majorité d'un cancer, ont en moyenne 70 ans et vivent de grandes souffrances physiques. Les hommes sont un peu plus nombreux (54 %) que les femmes (46 %) à en faire la demande.

Parmi les 80 cas étudiés, la moitié des patients (43) ont reçu l'AMM. Il s'est écoulé en moyenne six jours entre leur requête et leur mort.

Dans la majorité des cas, les patients ont obtenu une consultation en soins palliatifs moins de sept jours avant de faire leur demande d'AMM. Dans certains cas, la consultation en soins palliatifs est survenue carrément après la demande d'AMM.

De nombreuses voix s'élèvent depuis quelques mois pour dénoncer le manque d'accès à des soins palliatifs de qualité au Québec. Certains craignent que des patients optent pour l'AMM en raison des problèmes d'accès aux soins palliatifs.

Les chercheuses refusent de porter



De nombreuses voix s'élèvent depuis quelques mois pour dénoncer le manque d'accès à des soins palliatifs de qualité au Québec. — PHOTO 123RF

un jugement sur la qualité des soins en fin de vie offerts dans la province.

« On ne veut pas donner l'impression que ça se passe tout croche, lance Mme Seller. Si les soins palliatifs étaient impliqués plus tôt, il y aurait peut-être des bénéfices pour les patients, mais y aurait-il moins d'AMM? On soulève des questions pour lesquelles on n'a pas de réponse pour l'instant; il faudrait approfondir les recherches.»

SITUATION PARADOXALE

Les chercheuses ont aussi découvert une situation qui semble « paradoxale » de prime abord: un patient sur cinq n'avait pas rempli le formulaire stipulant le niveau de soins à offrir en fin de vie — par exemple, veut-il être réanimé? — de l'établissement où il était hospitalisé.

Or, lorsqu'un patient n'indique rien, « par défaut, [les professionnels présumant] que les soins pour lui sauver la vie ou la prolonger sont désirés », indique Mme Seller, du CUSM.

Autre paradoxe « apparent »: 19 % des patients qui ont demandé l'AMM ont continué de recevoir des traitements pour prolonger leur vie, comme de la dialyse ou de la chimiothérapie.

« Ça semble contradictoire en apparence qu'un patient qui veut recevoir la mort rapidement reçoive des traitements pour prolonger sa vie », indique la cochercheuse Véronique Fraser.

Toutefois, lorsqu'on se penche sur les principales raisons pour lesquelles l'AMM est demandée, poursuit Mme Fraser, on obtient un début de réponse. En effet, les patients demandent l'AMM principalement pour cesser de souffrir, pour garder un contrôle sur leur mort et pour freiner une perte d'autonomie.

CONSENTEMENT

De plus, pour être admissible à l'AMM au Québec, le patient doit être apte à consentir jusqu'au moment où il reçoit ladite AMM, rappelle Mme Fraser. « Il ne suffit pas d'être apte au moment où l'on fait la demande. Il faut l'être jusqu'au terme du processus », souligne-t-elle.

Ainsi, si un patient cesse certains traitements comme la dialyse et devient trop embrouillé par la suite pour consentir, il ne pourra pas recevoir l'AMM.

« Les patients craignent tellement de perdre leur capacité à consentir qu'ils poursuivent des traitements agressifs de prolongement de la vie jusqu'à ce qu'ils reçoivent l'AMM ou encore ils cessent leurs antidouleurs et souffrent alors davantage pour être certains de ne pas être confus durant le processus », observent les chercheuses.

Dans leur étude, les chercheuses ont d'ailleurs découvert que la « perte de l'aptitude à consentir durant le processus » était l'une des principales raisons pour lesquelles les patients n'avaient pas reçu l'AMM (35 % des cas).

« Pourrait-on être plus flexible sur ce critère de conserver sa pleine capacité à consentir pour maintenir son admissibilité? Est-ce que ce serait raisonnable, lorsque la demande du patient est acceptée, de continuer à soulager ses douleurs, même si les médicaments occasionnent des périodes de somnolence qui font en sorte qu'il semble moins apte à consentir? », demandent les cochercheuses spécialistes de l'éthique, qui espèrent que leurs hypothèses mèneront à davantage d'études sur la question.

Les enfants mangent **GRATUITEMENT** les **MERCREDIS** DÉJEUNER - DÎNER - SOUPER

*Obtenez un repas enfant à l'achat d'un repas adulte. Applicable sur le menu régulier. Enfants de 12 ans et moins seulement. Promotion disponible toute la journée.

Le CAFÉ de la Brûlerie

4, rue de la Gare Granby
450 372-2200
cafedelabrulerie.com

FORMATION
AIDE-SOUDEUR
MONTEUR

DÉBUT DE LA FORMATION : 8 JANVIER 2019
Pour adulte, sans prérequis scolaire.

INFORMATION ET INSCRIPTION :
450 378-8544

5358617

Centre régional INTRÈTE DE FORMATION
COMPLICE DE VOTRE RÉUSSITE
Commission scolaire du Val-de-la-Croix

Sonia Bouthiette

Courtier immobilier agréé
C. 450 776-9990
B. 450 378-4120

Plus de 20 ans d'expérience

RE/MAX Professionnel Inc. Agence immobilière

www.soniabouthiette.com
sonia.bouthiette@remax-quebec.com

5285479

Petites annonces

Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30*

450 375-8888
classees@lavoixdelest.ca

*Avant 16h pour parution le lendemain.
 Le vendredi avant 16h pour parution dans *Le Plus*.

laVoixdel'Est



PRENEZ NOTE QUE:

Nos annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.

Notre journal se rend responsable d'une seule insertion erronée.

Toute erreur ou annulation dans les éditions du MARDI au SAMEDI doit être soulignée AVANT 16h pour être corrigée ou annulée le lendemain.

Toute erreur ou annulation dans *Le Plus* ou pour le SPÉCIAL TRIO MÉDIA doit être soulignée avant le VENDREDI, 16h pour être corrigée ou annulée.

386139V

7687 Terrains, terres et fermes à vendre

SECTEUR LAC BOIVIN, terrains de 9,000 à 15,000 pi car. avec services. Architecture contrôlée par la ville. Benjamin Brunelle cell. : 450 522-1777

7737 Logements à louer Granby



BOISSONNEAULT
 GROUPE IMMOBILIER

GRANBY

3 1/2 • 4 1/2

Rues Simonds et Pinard

Sécuritaire • Béton • Intercom

Aspirateur central

LIBRE IMMÉDIATEMENT

450 956.1018

adm@boissonneaultimmobilier.com

boissonneaultimmobilier.com

BEAU grand 4 1/2, 585\$.

Balcon, 1er étage, tranquille, 2 stat., libre, pas de chien. Enquête de crédit.

450 915-3390 ou 514 999-3154

7783 Massothérapie et soins thérapeutiques

2 MASSOTHÉRAPEUTES thérapeutiques massage à 4 mains 450 776-0077.

Le toucher est l'un de nos sens les plus profonds et quasi infini dans sa capacité de soulagement, guérir et donner du plaisir. Je suis membre de F.Q.M et podologue affiliée. Nathalie, 450 577-6035 Bienvenue.

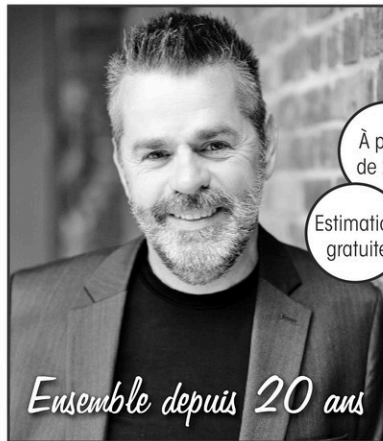
7786 Services financiers et impôts

AVEZ-VOUS BESOIN D'AIDE?

Depuis plus de 30 ans, nous aidons les gens à trouver une solution à leurs problèmes financiers. Consultation sans frais. Aucun intermédiaire, 1 seul paiement sans intérêt.

1 877 994-2433
JeanFortin.com

JEAN FORTIN
 RÉORGANISATION FINANCIÈRE
 Syndics autorisés en insolvabilité



Ensemble depuis 20 ans



À partir de 2%*
 Estimation gratuite

JEAN BERGERON

Courtier immobilier

Remax Professionnel inc

1050, rue Principale

Granby Qc J2J 2N7

Tél. : 450 378-4120

Cell. : 450 776-0281

* Certaines conditions s'appliquent.

7786 Services financiers et impôts

NOYÉ PAR DES DETTES qui vous empêchent de dormir. Nous avons des solutions pour vous aider. La consultation est gratuite. MNP syndic de faillites, GRANBY

450-361-559

Siège social: Montréal

7819 Messages personnels

DE RETOUR, SOINS ET MASSAGE SENSUEL DE DÉTENTE. De 9h à 21h Isabelle 450 994-0824

Masseur pour homme, massage donné par un homme. Pour homme sérieux. Disponible tous les jours. Spécial pour le mois de décembre. 450 539-2420 ou 450 558-3639

7834 Offres d'emploi



ROCHELEAU

Nous sommes présentement à la recherche d'un(e)

TECHNICIEN EN MÉCANIQUE AUTOMOBILE

Exigences :

- DEP en mécanique
- Expérience requise
- Permis de conduire valide

Avantages :

- Salaire concurrentiel
- Poste à temps plein
- Programme d'avantages sociaux

Si ce poste vous intéresse, faites parvenir votre c.v. à l'attention de Mario Patenaude

Télé.: 450 263-9606

Tél.: 450 263-1541

mpatenaude@rocheleauchevrolet.com

BARMAN(MAID) demandé(e)
 Très bon quart de travail, jou/soir/fin de semaine, demandez Zack: 450-775-9663 ou 450-263-3553
 Envoyez votre CV au : gggff09@hotmail.com

CHAUFFEUR classe 1, flat bed, local, environ 30 h/sem., avec exp., 18\$ à 20\$/h, 450 915-6464

CHAUFFEUR demandé(e) classe 1, temp plein/partiel, bonne condition physique, salaire selon compétence. Région d'Iberville 450 261-6159

7834 Offres d'emploi



Ferme Sylvain Beaudry inc. (Upton) recherche :

CHAUFFEUR CLASSE 1-LOCAL

Horaires flexibles

Environ 40 heures par semaine

- Transport de grains et moulée (environ 35 heures par semaine)
- Transport de porcelets (environ 5 heures par semaine)
- Transport de jour - Local seulement

Pour plus d'information et pour postuler :

Courriel : mebeaudry@gmail.com

Téléphone : 450 223-9589

Bienvenue aux nouveaux diplômés

ATTENTION!!

Cherche camelot pour distribuer La Voix de l'Est à Granby

Pour les rues : Caron, Cowie, du Séminaire, des Pères, et Georges Cros.

Travail tôt le matin.

LAISSEZ VOTRE MESSAGE au 450 375-4555, poste 4529

COMPLEXE ST-JACQUES, Résidence pour retraités, Concierge de nuit, RCR secouriste général un atout, Horaire : 7/15 1 fin de sem. sur 2, Salaire 14\$/heure
 Contacter : Johanne 450-525-4773

EMPLOIS disp., caissier (ière), temps plein temps partiel, gérant (e), temps plein, au dépanneur Relais Bromont Shell, 130 Boul. Du Carrefour, Envoyer CV : rh@groupepare.ca

FERME laitière, à St-Paul Abbotsford, recherche ouvrier (ère) pour travailler avec des animaux, ponctuel, permis de conduire 450-521-8494

Plus qu'un conseiller...
 ...un ami depuis 25 ans

YVES PAQUETTE

Courtier immobilier

2%*
 SOUS CERTAINES CONDITIONS

RE/MAX Professionnel inc. Agence immobilière

CELL.: 450 775-9940 BUR.: 450 378-4120

ESTIMATION GRATUITE

7895

Avis publics

7895

Avis publics

Granby

AVIS PUBLIC

À toutes les personnes intéressées ayant le droit de signer une demande d'approbation référendaire

Second projet de règlement numéro SP26-2018 modifiant le Règlement numéro 0663-2016 de zonage afin d'autoriser la vente au détail du cannabis et de produits dérivés dans les zones commerciales F101C, F110C, F114C et FJ04C

AVIS est donné de ce qui suit :

1. Qu'à la suite de l'assemblée publique de consultation tenue le 27 novembre 2018, le conseil a adopté, le 3 décembre 2018, le second projet de règlement numéro SP26-2018 modifiant le Règlement numéro 0663-2016 de zonage afin d'autoriser la vente au détail du cannabis et de produits dérivés dans les zones commerciales F101C, F110C, F114C et FJ04C.

2. Que l'objet du projet de règlement est d'adopter certaines modifications au règlement numéro 0663-2016 de zonage de la Ville de Granby et d'en modifier le plan en conséquence, laquelle modification est la suivante :

- modifier l'annexe B intitulée « Grilles des usages et des normes d'implantation par zone » afin d'autoriser la vente au détail du cannabis et de produits dérivés dans les zones commerciales F101C (connue comme étant une partie de territoire située au sud du boulevard David-Bouchard, au nord de la rue Principale, à l'est de la rue Dutilly et à l'ouest de la rue Bourassa), F110C (connue comme étant une partie de territoire située au sud de la rue Principale, à l'est de la rue Martin et à l'ouest de la rue de Toulouse), F114C (connue comme étant une partie de territoire située de part et d'autre de la rue Principale, à l'est de la rue de Toulouse et à l'ouest de la rue Robinson) et FJ04C (connue comme étant une partie de territoire située de part et d'autre de la rue Principale, à l'est de la rue Robinson et à l'ouest de la rue Guy).

3. Que les dispositions mentionnées à l'article 2 peuvent faire l'objet d'une demande de la part des personnes habiles à voter des zones visées et contiguës par de telles dispositions. Les zones visées et contiguës sont les suivantes :

- La zone visée F101C (connue comme étant une partie de territoire située au sud du boulevard David-Bouchard, au nord de la rue Principale, à l'est de la rue Dutilly et à l'ouest de la rue Bourassa) et les zones contiguës D101C, E101R, E102R, E105R, F103R, F117R, F107R, F116R, F114C, F110C, F101C, E105C, E106C, E104C et E104C étant situées au sud du 9^e Rang Ouest, au nord de la rue Principale, à l'est du boulevard David-Bouchard et à l'ouest de la rue Bourassa;

- La zone visée F110C (connue comme étant une partie de territoire située au sud de la rue Principale, à l'est de la rue Martin et à l'ouest de la rue de Toulouse) et les zones contiguës F101C, F114C, F104R, F112R, F111R, F108C, F105C et F101C étant situées au sud du boulevard David-Bouchard Nord, au nord de la piste cyclable La Route des Champs et de la rue Léon-Harmel, à l'est du boulevard David-Bouchard Sud et à l'ouest de la rue Robinson;

- La zone visée F114C (connue comme étant une partie de territoire située de part et d'autre de la rue Principale, à l'est de la rue de Toulouse et à l'ouest de la rue Robinson) et les zones contiguës F101C, F116R, F107R, F115R, F109C, F125R, F104C, F103P, G110C, F106R, F104R et F101C étant situées au sud du boulevard David-Bouchard Nord, au nord de la rue Léon-Harmel, à l'est des rues Authier, Dutilly et Simonds Nord et à l'ouest de la rue Fréchette;

- La zone visée FJ04C (connue comme étant une partie de territoire située de part et d'autre de la rue Principale, à l'est de la rue Robinson et à l'ouest de la rue Guy) et les zones contiguës F114C, F125R, F105R, G107C, G112C, G117I, G116C, G115R, G111R et F103P étant situées au sud de la rue Cabana, au nord de la rue Richelieu, à l'est de la rue de Toulouse et à l'ouest de la rue Laval.

La description des zones ou l'illustration de celles-ci peuvent être consultées au bureau de la municipalité aux heures ordinaires de bureau.

4. Que les renseignements permettant de déterminer quelles sont les personnes intéressées d'une zone, y compris les personnes morales, qui ont le droit de signer une demande à l'égard d'une disposition du projet de règlement et la façon dont elles peuvent exercer ce droit, peuvent être obtenus au bureau de la municipalité, à l'hôtel de ville, 87, rue Principale à Granby, durant les heures normales d'ouverture de bureau.

5. Que, pour être valide, toute demande doit :

- 1° Indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient et, le cas échéant, mentionner la zone à l'égard de laquelle la demande est faite;
- 2° Être signée par au moins 12 personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas 21;
- 3° Être reçue au bureau de la municipalité, 87, rue Principale, Granby, au plus tard le **13 décembre 2018**.

6. Que les dispositions du second projet qui n'auront fait l'objet d'aucune demande valide pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

7. Que le second projet de règlement numéro SP26-2018 peut être consulté au bureau de la municipalité, au 87, rue Principale à Granby, Québec, aux heures normales de bureau.

Donné à Granby, Québec, le 5 décembre 2018.

La greffière adjointe,
 M^e Julie Bertrand

7834 Offres d'emploi 7834 Offres d'emploi



**MOBILIER HÔTELIER
HAUT DE GAMME**

Fondée en 1983, LES MEUBLES ST-DAMASE INC. est une entreprise qui fabrique des meubles et boiseries architecturales sur mesure pour les hôtels 4 et 5 étoiles.

Nous recherchons des candidats prêts à relever de nouveaux défis et à s'investir à long terme avec nous pour les postes suivants :

- ÉBÉNISTE
- PEINTRE / FINISSEUR
- MONTEUR / ASSEMBLEUR
- JOURNALIER DE PRODUCTION
- DÉBITEUR

Ces postes sont permanents, à temps plein, 41 h par semaine, de jour.

*Salaires compétitifs pour des personnes sérieuses et qualifiées.
Assurances collectives - Régime de retraite*

Faites parvenir votre CV ou présentez-vous à l'adresse suivante :
Les Meubles St-Damase inc.
 246, rue Principale
 St-Damase (Québec) J0H 1J0
 Tél. : 450 797-3702
 Téléc. : 450 797-3455
 Courriel : rh@st-damase.com

MESCOPAL Transport
St-DAMASE
Chauffeur demandé
Pour semi-remorque et citerne
Permis de classe 1
Expérience avec citerne ou cours se conduite
Travail local et parfois Ontario
Demandez Michel 450-223-4400
Fax 450-797-3631

RECHERCHONS personne motivée et fiable
pour travaux sur ferme laitière, 30h/sem min.
Salaire selon exp., région Saint-Sabine,
contactez Stéphanie au 450-357-4364

RÉSIDENCE pour retraités,
345 St-Jacques, Bureau 100,
Préposée aux soins de nuit 7/15,
DEP assistance à la personne,
PDSB et RCR secouriste général,
salaire à partir de 16\$,
Contacter: Johanne 450-525-4773

RESSOURCE intermédiaire, recherche
cuisinier(ère), 70h/2 sem., contactez :
Mme Duquette, 450-372-7677 ou CV :
237 Boul. Montcalm, Granby.

URGENT
CENTRE DENTAIRE FOSTER
recherche HYGIÉNISTE DENTAIRE
motivé(e), disponible immédiatement,
à temps complet 4 jours / sem., pas de
soir ni de fin de sem. Revenu élevé.
Formation continue de haut niveau
fourni si engagement à long terme.
450-539-2136 ou
C.V. par courriel à: drderouet@gmail.com

RESTAURANT DI CARLO
cherche aide-cuisinier(ère), avec exp.,
temps plein. Se présenter avec CV au 28 rue
Dufferin ou 450 375-0577.

**TAXI AB URGENT BESOIN de
CHAUFFEURS DE TAXI**
pour Cowansville à temps plein de jour, soir
et fin de sem. Anglais fonctionnel. 450 263-
2020 ou 450 775-0050 ou se présenter
avec CV au 107 Olivier à Cowansville.

7895 Avis publics 7895 Avis publics



AVIS PUBLIC

À toutes les personnes intéressées ayant le droit de signer une demande d'approbation référendaire

Second projet de règlement numéro SP27-2018 modifiant le Règlement numéro 0663-2016 de zonage afin de préciser que les murales sont assujetties au règlement sur les PIIA, de préciser les normes relatives aux traverses et d'autoriser les stationnements comme usage principal dans la zone EK07C (secteur de la rue Reynolds entre la rue Monty et le boulevard David-Bouchard)

AVIS est donné de ce qui suit :

- Qu'à la suite de l'assemblée publique de consultation tenue le 27 novembre 2018, le conseil a adopté, le 3 décembre 2018, le second projet de règlement numéro SP27-2018 modifiant le Règlement numéro 0663-2016 de zonage afin de préciser que les murales sont assujetties au règlement sur les PIIA, de préciser les normes relatives aux traverses et d'autoriser les stationnements comme usage principal dans la zone EK07C (secteur de la rue Reynolds entre la rue Monty et le boulevard David-Bouchard).
- Que l'objet du projet de règlement est d'adopter certaines modifications au règlement numéro 0663-2016 de zonage de la Ville de Granby et d'en modifier le plan en conséquence, lesquelles modifications sont les suivantes :
 - modifier l'article 102 intitulé « Murale » afin de préciser que les murales sont assujetties au règlement sur les PIIA;
 - modifier l'article 139 intitulé « Construction et ouvrage permis dans la rive » et l'article 140 intitulé « Construction et ouvrage permis sur le littoral » afin de préciser les normes relatives aux traverses de cours d'eau quant aux rives;
 - modifier l'article 125 intitulé « Aménagement et entretien des aires de stationnement » et modifier l'annexe B intitulée « Grilles des usages et des normes d'implantation par zone » afin d'autoriser les stationnements comme usage principal dans la zone commerciale EK07C (connue comme étant une partie de territoire située à l'est de la rue Reynolds entre le boulevard David-Bouchard et la rue Monty).
- Que les dispositions mentionnées à l'article 2 c) peuvent faire l'objet d'une demande de la part des personnes habiles à voter des zones visées et contiguës par de telles dispositions. Les zones visées et contiguës sont les suivantes :
 - Au point 2 c) la zone visée EK07C (connue comme étant une partie de territoire située à l'est de la rue Reynolds entre le boulevard David-Bouchard et la rue Monty) et les zones contiguës DJ07R, DK05R, EK08P, EK09C, EK01R, EJ05R, EJ03R et EJ17P étant situées au sud du 9^e Rang Ouest, au nord de la rue Bourget Ouest, à l'est de la rue Desjardins Nord et à l'ouest de la rue Dufferin et de la route 139.

La description des zones ou l'illustration de celles-ci peuvent être consultées au bureau de la municipalité aux heures ordinaires de bureau.

- Que les renseignements permettant de déterminer quelles sont les personnes intéressées d'une zone, y compris les personnes morales, qui ont le droit de signer une demande à l'égard d'une disposition du projet de règlement et la façon dont elles peuvent exercer ce droit, peuvent être obtenus au bureau de la municipalité, à l'hôtel de ville, 87, rue Principale à Granby, durant les heures normales d'ouverture de bureau.
- Que, pour être valide, toute demande doit :
 - 1° Indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient et, le cas échéant, mentionner la zone à l'égard de laquelle la demande est faite;
 - 2° Être signée par au moins 12 personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas 21;
 - 3° Être reçue au bureau de la municipalité, 87, rue Principale, Granby, au plus tard le **13 décembre 2018**.
- Que les dispositions du second projet qui n'auront fait l'objet d'aucune demande valide pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.
- Que le second projet de règlement numéro SP27-2018 peut être consulté au bureau de la municipalité, au 87, rue Principale à Granby, Québec, aux heures normales de bureau.
Donné à Granby, Québec, le 5 décembre 2018.
La greffière adjointe,
M^e Julie Bertrand

7851 Automobiles

A1 FINANCEMENT AUTO
aucune enquête de crédit
GARAGE ST-GERMAIN : 450 777-2540
À VOIR! AUTO-CAMION-4X4. Financement
maison, aucun cas refusé! 1 866 566-7081
www.financementbrisson.info



**compte
sur
moi**

Faites une
différence
pour les
enfants

leucan.qc.ca
1 800 361-9643

415441

La violence conjugale
n'est pas
une chicane de couple.

Le changement



450 . 378 . 9297

Maison d'aide et d'hébergement pour les
femmes et enfants victimes de violence conjugale

LaVoixdelEstSurMonOrdi.ca

Les mêmes pages, le même contenu et les mêmes publicités, directement sur votre écran.
La Voix de l'Est intégrale, chaque jour où que vous soyez.
Faites-en l'essai dès aujourd'hui !

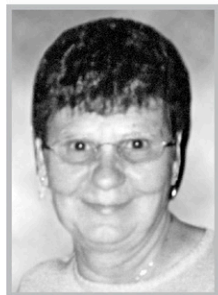
La Voix de l'Est
Plus que des mots

**2 SEMAINES
D'ESSAI
GRATUIT**

408744

BLANCHETTE Mme Ida - 1941-2018

AVIS DE DÉCÈS



Au CHUS - Fleurimont, le 29 novembre 2018, à l'âge de 77 ans, est décédée madame Ida Blanchette, conjointe de monsieur Benoit Villeneuve, demeurant à Waterloo.
Outre son conjoint Benoit, elle laisse dans le deuil ses fils : Yves Pelletier (Josey Long), Claude Pelletier (Suzie Demers); ses petites-filles : Heidi et Gaie; sa soeur Annette (Blondin Dubé), ses beaux-frères et belles-soeurs : Roger (Solange Turcotte), Irène (feu Jean-Rock Bélanger), Rolland (feu Candide Bernard), Jean-Noël (Huguette Simard), Joseph (Jeannine Chagnon). Elle était également la belle-soeur de feu Pauline (Jacques Chiquette), feu Gaston (Ghislaine Bessette). Elle laisse aussi que ses neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents et amis.
La crémation a eu lieu à Granby au crématorium Les Jardins Funéraires Bessette.
La famille accueillera parents et amis au salon LES RÉSIDENCES FUNÉRAIRES BESSETTE DE WATERLOO, le samedi 8 décembre 2018 à compter de 9 h, suivi de la célébration de la Parole à 11 h en la chapelle. La mise en place suivra au columbarium du salon funéraire.

CHARBONNEAU Mme Bella - 1942-2018

AVIS DE DÉCÈS



De St-Césaire, le 30 novembre 2018 à l'âge de 76 ans, est décédée Mme Bella Charbonneau.
Elle laisse dans le deuil ses enfants, Christian (Johanne) et Nathalie (Mario), ses petits-enfants, Étienne et Rosianne, son frère et ses soeurs ainsi que parents et amis.
Direction funéraire : Desnoyers, Complexe Funéraire de St-Césaire.
La famille recevra vos condoléances en l'église de St-Césaire, 1385 rue Notre-Dame, le samedi 8 décembre 2018 à 13 h suivis des funérailles à 14 h 30.

Bessette
RÉSIDENTS ET JARDINS FUNÉRAIRES

5034, rue Foster, Waterloo, JOE 2N0 - Tél.: 450 539-1606 - 1 888 730-6666
Télé.: 450 539-3035 - www.famillebessette.com - Membre de la C.T.Q.

DESNOYERS
Complexe Funéraire

1521, rue Saint-Paul, Saint-Césaire, J0L 1T0
Tél.: 450 469-3106 - Téléc.: 450 658-1397
sympathie@maison-desnoyers.com - www.maison-desnoyers.com

FOURNIER

Frédéric - 1993-2018

|| AVIS DE DÉCÈS ||



Le 27 novembre 2018, à l'âge de 25 ans, est décédé Frédéric Fournier, fils de M. Rémi Fournier (Véronique Gemme) et Mme Lise Provençal (Rolland Massé).

Il laisse également dans le deuil ses grands-parents: Fernand Fournier et Françoise Demers; son frère Danny Distefano (Vanessa Girard) et sa soeur Vicky Distefano (Yan Boucher), ses nièces: Raphaëlle Girard-Distefano et Mila Boucher; sa tante Guylaine Fournier (Luc Hamel), son oncle Bruno Fournier (Nathalie Massé), ainsi que son cousin Alexandre Hamel, ses cousines, Jessica Hamel et Érika Fournier, sans oublier ses collègues de travail aux loisirs de la Ville de Bromont, ses partenaires sportifs, (soccer, tennis, hockey, course, vélo, badminton), ses amis et sa parenté.

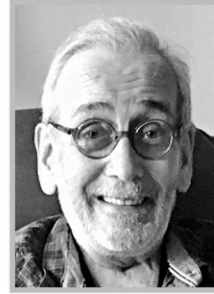
La crémation a eu lieu à Granby au crématorium Les Jardins Funéraires Bessette. La famille accueillera parents et amis à L'ÉRABLIÈRE BRUNELLE DE BROMONT, (1521, rue Sheppard, Bromont, J2L 1E3), le dimanche 9 décembre 2018 de 10 h à 14 h, suivi d'une célébration en mémoire à sa vie à 14 h au même endroit.

Bessette 997, rue des Colombes, Granby, J2J 2R2 - Tél.: 450 777-1171 - 1 888 730-6666
Télé.: 450 777-4393 - www.famillebessette.com - Membre de la C.T.Q.

VIENS

M. Pierre - 1950-2018

|| AVIS DE DÉCÈS ||



Au Centre hospitalier de Granby, le 30 novembre 2018, à l'âge de 68 ans, est décédé M. Pierre Viens, demeurant à Granby, conjoint de feu Claude Allaire.

Il laisse dans le deuil sa mère Mme Georgette Côté. Il était aussi le frère de feu Jacques (Yolande Chouinard), Louise, Robert (Christiane Angers), Luc (Claire Doran). Il laisse également ses neveux, nièces, autres parents et amis.

La famille désire remercier sincèrement le personnel du C.H.G. pour leur dévouement et les bons soins prodigués.

La crémation a eu lieu au crématorium Girardot & Ménard. La famille vous accueillera le samedi 8 décembre de midi trente à 14 h 15 au salon du COMPLEXE FUNÉRAIRE GIRARDOT & MÉNARD. La célébration en mémoire à sa vie se tiendra ce même samedi 8 décembre à 14 h 30 en la chapelle du complexe, suivie de la mise en place au columbarium du même endroit.

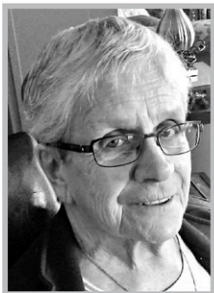
En guise de sympathie, un don à la Fondation Maison L'Alcôve serait apprécié. Des formulaires seront disponibles à la réception.

Girardot & Ménard 470 Dufferin, Granby, QC - J2G 9G2
Tél.: 450-372-4498 - Téléc.: 450-372-2738
complexe@girardot-menard.com

MATHIEU

Mme Suzanne - 1933-2018

|| AVIS DE DÉCÈS ||



Paisiblement à la Maison Au Diapason de Bromont, le 3 décembre 2018, à l'âge de 85 ans, est décédée Mme Suzanne Mathieu, demeurant à Cowansville.

Elle laisse dans le deuil ses enfants : Richard (Lorraine), Gilles Jr., Louise (Richard) et André (Lise); ses 6 petits-enfants et 5 arrière-petits-enfants; son frère Pierre (Jacqueline); son beau-frère Guy; ses neveux et nièces, ainsi que plusieurs autres parents et amis. Elle était également mère de feu Johanne, feu Robert et de feu Monique.

La famille vous accueillera au Complexe Funéraire Brome-Missisquoi de Cowansville, le samedi 8 décembre 2018 à compter de 11 h, suivi de la Célébration de la Parole à 14 heures.

La famille remercie sincèrement tout le personnel de la Maison Au Diapason pour les excellents soins prodigués. En guise de sympathie, la famille vous invite à faire un don commémoratif à la Fondation Au Diapason ou à la Fondation de l'Hôpital BMP.

Vos témoignages de sympathie peuvent être transmis via notre site web : www.complexefuneraire.ca

BM Complexe funéraire BROME-MISSISQUOI 402 de la Rivière, Cowansville
Tél.: 450 266-6061 - www.complexebm.com

Sublime
fleuriste

Pour fleurir la mémoire d'un être cher

355, boul. Leclerc, Granby | 450 372-2881 | www.sublimefleuriste.com

PICHETTE CLOUTIER

Mme Simone - 1921-2018

|| AVIS DE DÉCÈS ||



À la résidence Villa St-Joseph de St-Hyacinthe, le 1er décembre 2018, à l'âge de 97 ans, est décédée madame Simone Pichette, épouse de feu Nestor G. Cloutier, demeurant à Roxton Pond. Elle était la fille de feu Théophile Pichette et de feu Exilia Brancheau.

Elle laisse dans le deuil ses enfants : feu Luc Cloutier, Marc Cloutier (Dominique Corbin); son petit-fils Patrick Simard Cloutier (Élodie Morin), ses belles-soeurs: Jeannine Carle (feu Réal Pichette), Fleurette St-Yves (feu Jean-Paul Pichette) ainsi que plusieurs neveux, nièces, autres parents et amis.

La famille désire remercier le personnel soignant de la résidence Villa St-Joseph de St-Hyacinthe pour les bons soins prodigués.

Madame Pichette repose au salon LES JARDINS FUNÉRAIRES BESSETTE DE GRANBY. La famille accueillera parents et amis le dimanche 9 décembre 2018 à

compter de 12 h, suivi de la célébration de la Parole à 14 h en la chapelle. L'inhumation aura lieu au cimetière de Roxton Pond à une date ultérieure.

Bessette 997, rue des Colombes, Granby, J2J 2R2 - Tél.: 450 777-1171 - 1 888 730-6666
Télé.: 450 777-4393 - www.famillebessette.com - Membre de la C.T.Q.

1^{er} anniversaire
du décès de
M. AIMÉ PION
survenu le
5 décembre 2017

« Les êtres aimés qui sont disparus ne sont plus là où ils étaient, mais ils sont toujours et partout là où nous sommes et cela s'appelle le souvenir. »

Ses enfants Claude (Nicole), Richard, Ginette et Sylvie, ses petits-enfants et arrière-petits-enfants

Fondation québécoise du cancer
Du soutien au quotidien

Don in memoriam
En souvenir d'un être cher

1 877 336-4443
www.fqc.qc.ca

1831220

TÉTREAULT

M. André - 1940-2018

|| AVIS DE DÉCÈS ||



De Farnham, le 26 novembre 2018, à l'âge de 78 ans, est décédé M. André Tétréault, époux de feu Lucille Nantel.

Outre sa mère Rose Boulanger (107 ans), il laisse dans le deuil ses enfants, Monique et Marc, leurs conjoints, ses petits-enfants, Marc-André et Isabelle, ses frères et sa soeur ainsi que plusieurs autres parents et amis.

Ses funérailles seront célébrées le samedi 8 décembre 2018 à 11 heures en l'église Saint-Romuald de Farnham au 453, rue Yamaska Est, Farnham, J2N 1J2. Sa famille recevra les condoléances à l'église à compter de 10 heures.

Au lieu de fleurs, un don à la Société canadienne du Cancer serait apprécié.

Je t'aime mais pas à tout prix!

Je change
Alice maison
Desmarais 450 . 378 . 9297

Maison d'aide et d'hébergement pour les femmes et enfants victimes de violence conjugale

VOTRE HOROSCOPE



SAGITTAIRE

DU 23 NOVEMBRE AU 21 DÉCEMBRE

Le sage tente tout avant de recourir à la guerre. Avec Mars au carré du Soleil en Sagittaire, vous risquez de devoir faire preuve d'indulgence et de diplomatie afin de préserver l'harmonie. Les données dont vous disposez peuvent laisser croire que les autres détiennent tous les privilèges, mais vous ignorez peut-être certains détails. La recherche d'informations devrait apaiser votre esprit.



CAPRICORNE

DU 22 DÉCEMBRE AU 20 JANVIER

Celui qui n'ose pas ne doit pas se plaindre de sa malchance. De passage en Capricorne, Saturne et Pluton signalent que c'est le temps de prendre l'initiative et d'aller au devant des autres. Une situation n'abondera pas dans le sens de vos aspirations si vous suivez passivement son déroulement en tant que spectateur. La Lune en Scorpion devrait vous aider à tirer votre épingle du jeu.



VERSEAU

DU 21 JANVIER AU 19 FÉVRIER

La retenue face à l'expression de vos sentiments ne contribuerait qu'à faire naître en vous un sentiment de regret. Chassez toute gêne et osez afficher clairement vos opinions. Vu que Mercure rétrograde en Scorpion, certaines rumeurs peuvent prendre des proportions totalement inexacts. N'accordez donc pas trop d'importance aux histoires qui semblent déformées ou exagérées.



POISSONS

DU 20 FÉVRIER AU 20 MARS

De passage en Poissons, Mars y « croisera » Neptune... De ce fait, il faudrait éviter de confondre les désirs et la réalité afin d'éviter le désillusionnement. Les questions spirituelles, philosophiques et même ésotériques peuvent prendre davantage d'importance, mais il serait dommage de gaspiller votre énergie pour faire accepter vos points de vue par une personne opiniâtre et bornée.



BÉLIER

DU 21 MARS AU 20 AVRIL

Avec la Lune qui flirte avec Mercure en Scorpion, certaines personnes peuvent décider de mettre de l'ordre dans leurs affaires, ainsi que dans celles des autres. Les mesures annoncées peuvent sembler draconiennes, surtout si elles résultent de l'exaspération. Laissez parler ceux qui disent vouloir apporter des transformations radicales aux procédés et aux habitudes. Ils n'en feront pas la moitié...



TAUREAU

DU 21 AVRIL AU 20 MAI

Une personne avec laquelle vous pourriez former une association ou un partenariat ne se présentera pas avec un écriteau. Et, vu que Mercure rétrograde dans votre Signe opposé, le Scorpion, le déclin ne se fera peut-être pas instantanément non plus. Toutefois, la Lune et Vénus au même endroit sont loin d'être défavorables au développement de nouvelles relations. Ce mois de décembre réserve une grande place à la surprise.



GÉMEAUX

DU 21 MAI AU 21 JUIN

Ne pas se repentir d'une faute en est une autre, mais le meilleur repentir est de ne plus pécher. Le désaccord du Soleil en Sagittaire avec Mars en Poissons risque de vous faire ressentir de l'insatisfaction quant à un agissement récent. Il n'est pas nécessaire de vous culpabiliser, mais simplement d'agir différemment la prochaine fois. Votre regard sur vous-même ne serait-il pas un peu trop sévère?



CANCER

DU 22 JUIN AU 22 JUILLET

Les choses qui sont évidentes pour les uns ne sautent pas nécessairement aux yeux des autres. Compte tenu de l'actuelle « rencontre » Lune-Mercure en Scorpion, vous pourriez vous apercevoir que votre perception d'une situation ne fait pas forcément l'unanimité. La diplomatie vous aidera sûrement à faire passer votre point de vue plus facilement. Évitez toutefois les débats houleux...



LION

DU 23 JUILLET AU 23 AOÛT

Honorez le médecin avant que vous n'ayez besoin de lui. Avec Vénus, la Lune et Mercure en Scorpion, au carré du Lion, il serait malvenu de contacter quelqu'un que vous avez négligé dans le seul but de demander service. Pour éviter de vous retrouver dans une telle situation, mieux vaudrait entretenir régulièrement tous vos contacts. Y a-t-il quelqu'un à qui vous n'avez pas donné de nouvelles récemment?



VIERGE

DU 24 AOÛT AU 22 SEPTEMBRE

Vu que la Lune « croisera » Mercure qui rétrograde en Scorpion, il pourrait vous sembler que certaines personnes s'expriment vaguement, comme si elles étaient réticentes à prendre clairement position ou qu'elles avaient peur de leurs opinions. Toutefois, si vous tenez à tirer votre épingle du jeu, rien ne doit demeurer flou. Il faudrait donc poser des questions astucieuses pour les amener à se confier.



BALANCE

DU 23 SEPTEMBRE AU 23 OCTOBRE

Avec Mercure qui rétrograde en Scorpion, certaines personnes risquent de ne pas oser dévoiler entièrement leur jeu par souci de diplomatie ou pour ménager les sentiments d'autrui. Afin de connaître leurs aspirations profondes, vous gagnerez à les mettre en confiance, soit en parlant de vous, soit en leur signifiant qu'ils n'ont pas à craindre un jugement intransigeant de votre part.



SCORPION

DU 24 OCTOBRE AU 22 NOVEMBRE

La présence de Vénus, de la Lune et de Mercure en Scorpion tend à vous responsabiliser et à vous conscientiser relativement aux conséquences de vos faits et gestes. Toutefois, vous ne devriez pas verser dans la culpabilité. Certains problèmes seraient survenus inévitablement en dépit de vos initiatives. Ne portez pas inutilement sur vos épaules le fardeau d'un blâme qui ne vous revient pas.

05-12-2018

Enquête russe : pas de prison exigée pour un ex-conseiller de Trump

Le procureur spécial chargé de l'enquête russe, Robert Mueller, a recommandé mardi une peine sans détention pour Michael Flynn, éphémère conseiller à la sécurité nationale de Donald Trump, évoquant son « aide substantielle » dans les investigations.

« Étant donnée l'aide substantielle de l'accusé [...], une peine dans le bas de l'échelle prévue — y compris une condamnation qui n'impose pas une peine d'incarcération — est appropriée et justifiée », a indiqué le procureur dans un document judiciaire officiel.

Michael Flynn, conseiller du candidat Trump puis conseiller à la sécurité nationale du président républicain pendant 22 jours, avait plaidé coupable, en 2017, d'avoir menti au FBI, notamment sur ses conversations avec l'ambassadeur de Russie aux États-Unis, Sergueï Kisliak. Il avait également accepté de coopérer avec la justice.

« L'accusé a aidé à plusieurs investigations en cours », stipule le document judiciaire, citant notamment son enquête « concernant tous liens ou coordination entre le gouvernement russe et des individus associés

avec l'équipe de campagne du président Donald J. Trump. »

Le procureur évoque également la participation de M. Flynn à 19 entretiens avec ses services ou d'autres juristes du ministère américain de la Justice.

Le procureur spécial est notamment chargé de déterminer s'il y a eu collusion entre des responsables russes et l'équipe de campagne de Donald Trump en 2016. Une enquête qualifiée régulièrement de « chasse aux sorcières » par Donald Trump, qui critique aussi, avec véhémence, Robert Mueller. AFP

MEURTRE DE KHASHOGGI

Des sénateurs américains blâment le prince saoudien

ELODIE CUZIN

Agence France-Presse

WASHINGTON — Des sénateurs républicains américains ont affirmé mardi, après avoir été informés à huis clos des conclusions de la CIA, n'avoir « aucun doute » sur le fait que le prince héritier saoudien avait « ordonné » le meurtre du journaliste Jamal Khashoggi.

Cette position contredit directement le président américain Donald Trump, qui avait déclaré que le service de renseignement n'avait « rien trouvé d'absolument certain ».

« Je n'ai aucun doute sur le fait que le prince héritier » saoudien Mohammed ben Salmane, surnommé MBS, « a ordonné le meurtre et a été maintenu au courant de la situation tout le long », a déclaré à des journalistes Bob Corker en sortant d'une réunion avec Gina Haspel, directrice de la CIA.

Chef de la puissante commission des Affaires étrangères, M. Corker a affirmé n'avoir pas entendu au cours de la réunion, qui a duré une heure, l'enregistrement audio de l'assassinat de Jamal Khashoggi au consulat saoudien à Istanbul, en octobre.

« Je pense qu'il [MBS] est complice du meurtre de M. Khashoggi au plus haut niveau possible », a ajouté Lindsey Graham, pourtant un allié de Donald Trump au Sénat.

Plusieurs sénateurs démocrates se sont également dits « convaincus » par le briefing de la CIA.

Journaliste critique du pouvoir saoudien, M. Khashoggi vivait depuis 2017 aux États-Unis, où il collaborait pour le *Washington Post*.

MM. Corker et Graham ont



« Je n'ai aucun doute sur le fait que le prince héritier a ordonné le meurtre et a été maintenu au courant de la situation tout le long », a déclaré Bob Corker. — PHOTO ASSOCIATED PRESS

reconnu l'importance de l'Arabie saoudite pour les États-Unis, notamment face à l'Iran. Mais aucun n'est prêt pour autant à fermer les yeux.

« L'Arabie saoudite est un allié stratégique et cette relation vaut la peine d'être sauvée, mais pas à tout prix », a martelé Lindsey Graham. « Notre position dans le monde et notre sécurité nationale seront plus affectées si nous ignorons MBS que si nous nous occupons de lui ».

Mohammed ben Salmane « est fou, il est dangereux, et il a mis cette relation en danger » car il n'est pas « fiable », a-t-il également lancé.

VOTE INCERTAIN SUR LE YÉMEN

Quelques sénateurs seulement avaient été conviés à cette rencontre

avec Gina Haspel, parmi lesquels les chefs républicain et démocrate du Sénat, ainsi que les responsables des commissions liées aux questions de sécurité.

La réunion était très attendue par les parlementaires, qui s'étaient indignés la semaine dernière lorsque la directrice de la CIA n'avait pas répondu à leur invitation.

Les sénateurs avaient alors riposté avec un sévère coup de semonce en direction de Ryad, passant outre la position de la Maison-Blanche. Une résolution pour cesser tout soutien militaire à l'Arabie saoudite dans la guerre au Yémen avait franchi avec une nette majorité, le 28 décembre, un premier vote au Sénat.

Mais son approbation définitive reste incertaine, et dépendra notamment des actions de l'administration Trump face aux dirigeants saoudiens.

Il serait plus simple que le gouvernement « s'exprime directement » que de trouver un texte de consensus, a souligné Bob Corker. « La loi est un objet tranchant qu'il est beaucoup plus difficile d'équilibrer parfaitement, mais c'est ce que nous devons faire puisque l'administration n'a pas, jusqu'à maintenant, adressé la question de façon appropriée ».

Le sénateur républicain, qui quittera le Sénat début janvier, réserve encore son vote sur la résolution concernant le Yémen.

Comme lui, plusieurs élus préféreraient un texte se centrant uniquement sur le rôle de Ryad dans le meurtre de Jamal Khashoggi. Les sénateurs travaillent encore à l'élaboration d'un texte qui rassemblerait un plus grand consensus, a-t-il précisé. Plusieurs autres textes circulent, notamment la proposition d'un gel des ventes d'armes à Ryad.

LIGUE NATIONALE DE HOCKEY

ASSOCIATION DE L'EST

SECTION ATLANTIQUE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Tampa Bay	28	20	7	1	0	19	108	80	41	11-4-0-0	9-3-1-0	8-2-0-0	G-3
Toronto	27	19	8	0	0	19	98	70	38	9-5-0-0	10-3-0-0	8-2-0-0	G-4
Buffalo	28	17	8	3	0	14	86	78	37	9-2-1-0	8-6-2-0	7-2-1-0	P-3

SECTION MÉTROPOLITAINE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Washington	26	15	8	2	1	14	95	83	33	8-4-1-1	7-4-1-0	8-2-0-0	P-1
Columbus	27	15	10	1	1	15	96	92	32	7-5-0-1	8-5-1-0	6-4-0-0	P-2
N.Y. Islanders	26	13	10	1	2	12	77	75	29	7-4-1-1	6-6-0-1	5-4-0-1	P-1

QUATRIÈME AS

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Boston	27	14	9	4	0	13	71	69	32	9-3-0-0	5-6-4-0	4-4-2-0	P-2
Montréal	27	12	10	5	0	10	83	88	29	7-6-2-0	5-4-3-0	3-5-2-0	P-1
N.Y. Rangers	28	13	12	2	1	9	80	88	29	10-4-0-1	3-8-2-0	4-5-0-1	P-3
Caroline	26	12	10	3	1	11	66	71	28	7-4-2-1	5-6-1-0	5-3-1-1	P-2
Pittsburgh	26	11	10	3	2	11	89	87	27	6-6-2-0	5-4-1-2	4-4-2-0	G-1
Floride	26	11	10	3	2	10	87	91	27	6-4-3-0	5-6-0-2	4-4-2-0	G-1
Ottawa	27	12	12	3	0	12	98	109	27	9-4-2-0	3-8-1-0	5-5-0-0	G-3
Detroit	27	12	12	1	2	10	76	87	27	7-6-1-1	5-6-0-1	5-4-0-1	P-1
Philadelphie	25	11	12	2	0	10	76	88	24	5-7-1-0	6-5-1-0	4-5-1-0	G-1
New Jersey	26	9	12	5	0	9	75	91	23	7-2-4-0	2-10-1-0	2-4-4-0	P-6

ASSOCIATION DE L'OUEST

SECTION CENTRALE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Nashville	28	19	8	0	1	19	90	67	39	11-5-0-0	8-3-0-1	6-4-0-0	G-2
Colorado	28	16	7	4	1	16	102	79	37	6-2-3-0	10-5-1-1	7-1-2-0	P-1
Winnipeg	27	17	8	1	1	16	94	78	36	9-3-1-1	8-5-0-0	6-3-0-1	G-4

SECTION PACIFIQUE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Calgary	28	17	9	1	1	17	100	82	36	8-3-1-1	9-6-0-0	7-2-1-0	G-3
Anaheim	29	14	10	3	2	12	70	83	33	6-2-3-2	7-7-0-0	6-2-2-0	G-4
San Jose	28	13	10	3	2	13	85	89	31	8-3-1-1	5-7-2-1	4-4-2-0	G-1

QUATRIÈME AS

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Dallas	28	15	10	3	0	15	78	72	33	9-3-1-0	6-7-2-0	6-3-1-0	G-3
Minnesota	26	14	10	1	1	14	83	76	30	8-4-1-1	6-6-0-0	4-6-0-0	P-3
Vegas	28	14	13	0	1	13	82	78	29	7-3-0-1	7-10-0-0	7-3-0-0	P-1
Edmonton	27	13	12	2	0	13	71	83	28	7-4-1-0	6-8-1-0	5-4-1-0	P-1
Arizona	25	12	11	2	0	11	66	66	26	6-6-1-0	6-5-1-0	5-4-1-0	G-3
Vancouver	29	11	15	1	2	10	82	102	25	5-6-1-0	6-9-0-2	1-8-1-0	P-3
Chicago	28	9	14	4	1	9	77	104	23	5-5-2-1	4-9-2-0	3-6-0-1	P-4
St. Louis	25	9	13	3	0	9	74	85	21	6-7-1-0	3-6-2-0	3-7-0-0	P-1
Los Angeles	27	10	16	1	0	9	58	82	21	6-8-1-0	4-8-0-0	5-5-0-0	G-1

LNH

Lundi 3 décembre

Tampa Bay 5 New Jersey 1
Buffalo 1 Nashville 2
Edmonton 1 Dallas 4

Mardi 4 décembre

Calgary 9 Columbus 6
Winnipeg 3 N.Y. Islanders 1
Colorado 3 Pittsburgh 6
Boston 0 Floride 5
Toronto à Buffalo, 19h30.
Tampa Bay à Detroit, 19h30.
Ottawa à Montréal, 19h30.
Washington Vegas, 22h.
Minnesota à Vancouver, 22h.
Arizona à Los Angeles, 22h30.

Mercredi 5 décembre

Edmonton à St. Louis, 20h.
Caroline à San Jose, 22h30.
Chicago à Anaheim, 22h30.
Jeudi 6 décembre
Colorado en Floride, 19h.
Detroit à Toronto, 19h.
Columbus à Philadelphie, 19h.
N.Y. Islanders à Pittsburgh, 19h.
Montréal à Ottawa, 19h30.
Boston à Tampa Bay, 19h30.
Washington en Arizona, 21h.
Minnesota à Calgary, 21h.
Nashville à Vancouver, 22h.
Chicago Vegas, 22h.
New Jersey à Los Angeles, 22h30.

Vendredi 7 décembre

San Jose à Dallas, 20h.
St. Louis à Winnipeg, 20h.
Minnesota à Edmonton, 21h.
Caroline à Anaheim, 22h.

MARQUEURS

NOTE: en date du 4 décembre.

	B	A	Pts
Rantanen, Col	11	34	45
Mackinnon, Col	19	24	43
Kucherov, TB	12	30	42
Marnier, TB	6	32	38
Point, Tor	20	17	37
McDavid, Edm	14	21	35
Wheeler, Win	4	30	34
Duchene, Ott	12	21	33
Backstrom, Was	10	23	33
Ovechkin, Was	19	13	32
Scheifele, Win	16	16	32
Eichel, Buf	5	27	32
Gaudreau, Cal	10	21	31
Chabot, Ott	7	24	31
Pastrnak, Bos	19	11	30
Tavares, Tor	17	13	30
Landeskog, Col	16	14	30
Draisaitl, Edm	13	17	30
Kane, Chi	13	17	30
Malkin, Pit	9	21	30
Giroux, Phi	9	21	30
Monahan, Cal	15	14	29
Crosby, Pit	14	15	29
Tkachuk, Cal	12	17	29
Stone, Ott	12	17	29
Rielly, Tor	9	20	29
Carlson, Was	5	24	29
Burns, SJ	4	25	29
Skinner, Buf	20	8	28
Lindholm, Cal	12	16	28
O'Reilly, STL	12	16	28
Kessel, Pit	10	18	28

HOCKEY

RENDEMENT - CANADIEN

NOTE: en date du 3 décembre.

	MJ	B	A	PTS
Domi	27	11	16	27
Drouin	27	9	13	22
Tatar	27	11	10	21
Petry	27	3	15	18
Gallagher	27	11	6	17
Shaw	23	7	7	14
Lahkonen	27	4	10	14
Danault	27	2	12	14
Kotkaniemi	27	3	9	12
Byron	13	4	4	8
Peca	21	1	5	6
Reilly	22	2	3	5
Agostino	12	1	4	5
Hudon	21	3	1	4
Benn	27	1	3	4
Weber	3	2	1	3
Ouellet	19	0	3	3
Destlauiers	21	1	1	2
Schlemko	11	0	2	2
Niemi	7	0	1	1
Price	20	0	0	0
Chaput	6	0	0	0
Kulak	5	0	0	0

GARDIENS

	V	D	DP	Fa	JB	Moy	%Arr.
Price	8	8	4	61	1	3,06	,898
Niemi	4	2	1	26	0	3,61	,893

HOCKEY

COLLÉGIAL

SECTION NORD-EST

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Sainte-Foy	23	16	7	0	0	83	63	32
Theftford	25	13	8	2	2	83	80	30
Alma	23	12	10	1	0	81	78	25
St-Laurence	23	9	10	2	79	81	22	

SECTION SUD-OUEST

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Saint-Laurent	25	14	9	2	0	94	84	30
A-Laurendeau	24	9	14	0	1	68	90	19
Lionel-Groulx	22	9	12	1	0	79	91	19
Abitibi-Témis	22	8	13	1	1	57	93	18

SECTION CENTRE DU QUÉBEC

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
St-Hyacinthe	22	18	3	1	0	78	45	37
Lennoxville	24	14	8	1	1	92	71	30
Lafèche	22	10	10	2	73	74	22	
Sorel-Tracy	24	8	13	2	77	94	19	

Dimanche 2 décembre

Lafèche 2 Abitibi 3
Alma 3 St-Laurence 5
St-Laurent 3 Ste-Foy 0
Theftford 5 Lennoxville 3

Vendredi 7 décembre

Sorel-Tracy à Ste-Foy, 19h30
A.-Laurendeau à St-Laurent, 19h30
Samedi 8 décembre
L.-Groulx à St-Hyacinthe, 12h30
St-Laurence à Alma, 14h
Theftford à Lennoxville, 15h
Abitibi à A.-Laurendeau, 19h40

RENDEMENT - SÉNATEURS

NOTE: en date du 3 décembre.

	MJ	B	A	PTS
Duchene	27	12	21	33
Chabot	27	7	24	31
Stone	27	12	17	29
Dzingel	25	11	8	19
Tierney	27	3	16	19
Ryan	27	6	12	18
Tkachuk	16	9	7	16
White	26	7	9	16
Boedker	27	3	13	16
Lajoie	26	6	6	12
Smith	18	4	8	12
Ceci	23	4	4	8
Batherson	9	3	4	7
Demelo	27	2	5	7
Paajarvi	27	3	1	4
Jaros	27	1	3	4
Pyatt	21	0	2	2
McCormick	11	1	0	1
Harpur	8	1	0	1
Anderson	24	0	1	1
McKenna	5	0	0	0
Falk	1	0		

Lussier veut rencontrer les pilotes

Il estime que les promoteurs ont peut-être intérêt à mieux expliquer les nouvelles règles concernant le moteur W16

MICHEL TASSÉ
michel.tasse@lavoixdelest.ca



« Je vais continuer à dire la même chose: ce que nous faisons, c'est pour le bien des pilotes, des équipes et de l'industrie au grand complet », mentionne Dominic Lussier. — PHOTO ARCHIVES LA VOIX DE L'EST

GRANBY — Dominic Lussier a bel et bien reçu la missive que lui a envoyée le groupe de pilotes mécontents des nouvelles règles qu'il entend introduire la saison prochaine concernant le moteur W16. Et il l'a lue avec intérêt.

« Je l'ai lu avec attention, mais je vais continuer à dire la même chose: ce que nous faisons, c'est pour le bien des pilotes, des équipes et de l'industrie au grand complet », a-t-il expliqué à *La Voix de l'Est*.

La missive a été envoyée à Lussier, copropriétaire et promoteur de l'Autodrome Granby et du RPM Speedway, à Jean-François Tessier, copropriétaire à Granby et à Saint-Marcel, ainsi qu'à Yan Bussière, promoteur de l'Autodrome Drummond. En 2019, on le sait, les voitures munies d'un moteur W16 vont peser 150 livres de moins que celles munies du traditionnel moteur 358 sur les

pistes en question.

Ce que le groupe de pilotes mécontents demande aux promoteurs, essentiellement, c'est qu'ils continuent à appliquer le règlement de la série DIRTcar, qui prévoit 50 livres de moins aux voitures dotées d'un moteur W16 en comparaison avec celles dotées d'un 358. L'opposition ne menace toutefois les promoteurs d'aucun boycott.

Selon la missive, « plus de 30 pilotes » ont signé en faveur du maintien du règlement de DIRT. Étant donné qu'une bonne dizaine de pilotes ont déjà acheté un moteur W16, le chiffre apparaît toutefois très élevé.

Dans un échange de courriels avec l'auteur de ces lignes, le vétérinaire pilote Paul Saint-Sauveur a indiqué la semaine dernière que « personne n'a quoi que ce soit contre le nouveau moteur. Le problème, c'est la façon dont Dominic et Yan imposent leurs lois sans se soucier de nous, ceux qui donnent le spectacle ».

MIEUX EXPLIQUER

Le motoriste Yves Lafrance, de Cornwall, est à la tête du mouvement de contestation. Et Dominic

Lussier, clairement, n'entend pas discuter avec lui.

« Je n'ai rien contre Yves, mais je négocierai pas avec un motoriste, a noté le promoteur de l'Autodrome Granby. Je vais discuter avec plaisir avec nos pilotes, ceux qui sont concernés directement par la situation. J'entends d'ailleurs les convoquer en réunion très bientôt... »

Lussier affirme que les promoteurs ont peut-être intérêt à mieux expliquer les nouvelles règles.

« Peut-être qu'on a fait trop vite, probablement que ça vaut la peine d'avoir une bonne discussion afin de présenter les tenants et les aboutissants de tout ça. Moi, je n'ai jamais fermé la porte à personne qui veut jaser... »



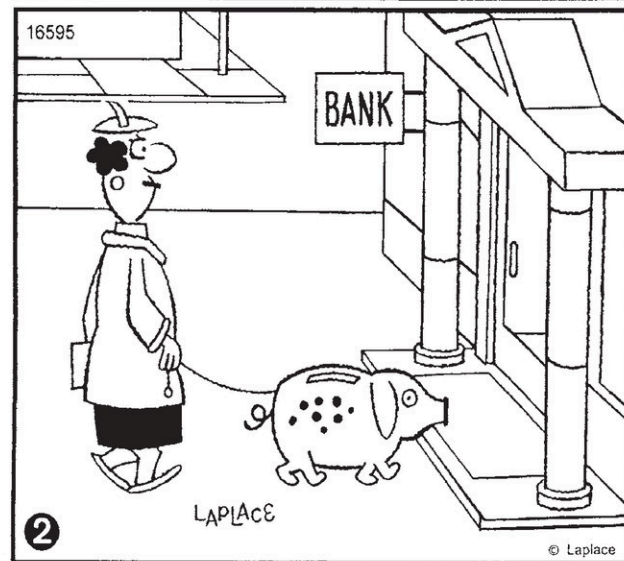
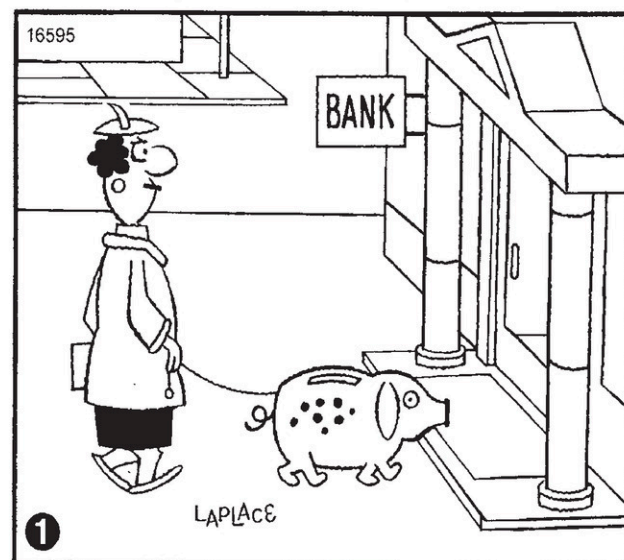
LES ÉLITES HONORENT LEURS CHAMPIONS

Les Élites du football du Mont-Sacré-Cœur ont honoré leurs joueurs les plus méritants dans le cadre de leur gala de fin de saison, saison au cours de laquelle la formation juvénile a tout balayé sur son passage dans la Ligue des Cantons-de-l'Est. C'est ainsi que le quart-arrière Charles-Antoine Goulet (notre photo) a mérité le titre de joueur offensif par excellence alors que Rémi Chagot, lui, recevait la même récompense au niveau défensif. Marc-Antoine Belley (meilleur joueur de ligne), Benjamin Messier (joueur le plus polyvalent), Zachary Ouellet (meilleure recrue), Charles Breton (meilleur esprit sportif), Éloi Brosseau (joueur le plus amélioré) et Rémi Chagot (honoré à titre d'homme de fer) ont aussi été décorés. Chez les cadets, la belle saison des Raphaël Villeneuve, Alexis Gagné, Thomas Proulx, Ludovic Brosseau, Nicolas Tardif, Vincent Paquette et Maïka Robert a également été soulignée.

LA VOIX DE L'EST — PHOTO ARCHIVES LA VOIX DE L'EST

ÊTES-VOUS OBSERVATEUR ?

Ces deux dessins sont en apparence identiques. En réalité, il y a entre eux HUIT petites différences.



1 Chevelure de la femme. 2 Sa main est plus grosse. 3 Bas de la manche gauche du manteau. 4 Sa jupe plus large à l'avant. 5 La oreille du cochon est plus grosse. 6 Bas de la vitrine droite de la banque. 7 Haut du mur complet derrière la colonne de gauche. 8 Dallage du trottoir incomplet derrière le poteau.

SOLUTION

GAIN DE 5-2 FACE AUX SÉNATEURS

Domi et Drouin font gagner le CH

MICHEL LAMARCHE*La Presse canadienne*

MONTRÉAL — Max Domi et Jonathan Drouin ont amassé trois points chacun et ils ont été les artisans d'une victoire de 5-2 du Canadien de Montréal face aux Sénateurs d'Ottawa mardi soir au Centre Bell.

Les hommes de Claude Julien ont transformé ce qui se destinait à être un match serré en victoire facile, grâce à une poussée de trois buts en trois minutes 39 secondes avant la fin de la deuxième période.

Limité à une seule mention d'aide à ses cinq dernières parties, Domi a marqué ses 12^e et 13^e buts de la saison, chaque fois aidé de Drouin, dans un intervalle de deux minutes 51 secondes. Artturi Lehkonen (5^e), à la suite d'une passe de qualité de Jesperi Kotkaniemi, est venu compléter l'explosion.

Drouin (10^e), sur une passe de Domi en première période, et Brendan Gallagher (12^e), tôt au troisième vingt, ont marqué les autres buts du Canadien qui a obtenu 41 tirs vers Craig Anderson. Le filet de Gallagher n'était que son troisième depuis le 1^{er} novembre.

Pour les Sénateurs, Dylan DeMelo

(3^e), en deuxième période, et Mark Stone (13^e), en troisième, ont trompé la vigilance de Carey Price. Le gardien du Canadien, qui amorçait un cinquième match d'affilée, a fait face à 30 tirs et n'a pas eu besoin de réaliser de grands tours de magie pour mériter sa neuvième victoire en 2018-2019.

Les Sénateurs, qui connaissent leurs meilleurs moments de la saison avec trois victoires consécutives, tenteront de venger cet échec alors qu'ils accueilleront le Canadien jeudi soir au Centre Canadian Tire.

RIEN DE BIEN EXCITANT

Pour deux soi-disant rivaux, séparés par seulement deux points au classement et qui, contre toute attente, sont dans la lutte pour le huitième rang de l'Association Est, on ne peut pas dire que le Canadien et les Sénateurs ont enflammé le Centre Bell en première période.

Mais des deux, c'est la formation montréalaise qui a le mieux paru lors des 20 premières minutes du match, décochant 17 tirs vers Anderson.

Le Canadien a ouvert la marque quand Drouin a complété une poussée à deux contre un avec Domi avec 5:30 à jouer.

Ce but a semblé réveiller la troupe



Jonathan Drouin a inscrit le premier but du Tricolore en première période avant d'amasser deux aides sur les buts de Domi lors du deuxième vingt. — PHOTO LA PRESSE CANADIENNE

de Guy Boucher. Jusque-là dominés 13-3 au chapitre des tirs au but, les Sénateurs se sont soudainement montrés beaucoup plus incisifs et ont commencé à se faire de plus en plus présents autour du filet de Price.

Leur persistance leur a permis de se rapprocher à un seul tir du Canadien au milieu du deuxième vingt et surtout, d'égaliser la marque, quand DeMelo a marqué sur un tir qui avait davantage les allures d'une balle-papillon.

La belle assurance que pouvaient avoir retrouvée les Sénateurs a disparu quand Domi et Drouin ont uni leurs efforts à 14:38 et à 17:29 de la période médiane. Le but de Lehkonen est ensuite venu planter le dernier clou dans le cercueil des Sens.

Seattle aura son équipe de la LNH en 2021

STEPHEN WHYNO*Associated Press*

SEA ISLAND — La LNH est de retour à Seattle. Le commissaire de la ligue Gary Bettman a confirmé l'information mardi lors d'une conférence de presse qui a suivi la conclusion d'une rencontre du Bureau des gouverneurs.

La LNH a voté à l'unanimité en faveur de l'octroi d'une équipe d'expansion à Seattle, et la 32^e équipe du circuit Bettman commencera ses activités lors de la saison 2021-22.

«Aujourd'hui, c'est une journée de festivités pour une ville qui raffole et qui adore ses équipes sportives ainsi que pour notre ligue qui est âgée de 101 ans, a évoqué Bettman. L'arrivée de Seattle signifie que la ligue sera plus équilibrée, plus complète et plus dynamique. Une équipe à Seattle vient équilibrer le nombre d'équipes dans nos deux associations, rétablir la symétrie géographique et créer une rivalité dans



La LNH a voté à l'unanimité en faveur de l'octroi d'une équipe d'expansion à Seattle, et la 32^e équipe du circuit Bettman commencera ses activités lors de la saison 2021-22. — PHOTO ASSOCIATED PRESS

l'Ouest, particulièrement entre Vancouver et Seattle.»

L'annonce a été faite quelques minutes après que la mairesse de Seattle Jenny Durkan eut coulé l'information lors d'un rassemblement à Seattle, entraînant les effusions de joie dans la foule: «Je viens

de recevoir l'appel d'une taupe dans la salle et le vote est unanime. Nous aurons du hockey.»

Les représentants du groupe Seattle Hockey Partners, dont le propriétaire majoritaire David Bonderman, le producteur Jerry Bruckheimer et le président et directeur

général Tod Leiweke étaient présents mardi au complexe de villégiature de Sea Island, en Georgie. Ils devront payer 650 millions \$US pour l'obtention de leur concession.

Leiweke a d'ailleurs blagué qu'il devra jeter ses cartes d'affaires sur lesquelles était écrit «Seattle 2020» puisque l'équipe entrera officiellement en activité un an plus tard que prévu. Les deux parties ont cependant convenu qu'il était préférable de patienter jusqu'en 2021.

«LA CHOSE LA PLUS SIMPLE»

Les Golden Knights de Vegas avaient versé 500 millions \$ pour se joindre à la ligue en 2016. En vertu de l'arrivée de Seattle dans le circuit Bettman, les Coyotes de l'Arizona seront transférés de la section pacifique à la section centrale.

«En fin de compte, c'était la chose la plus simple, la plus logique et la moins dérangeante pour nous tous, et je crois que ça fonctionnera bien pour les Coyotes», a mentionné le commissaire adjoint Bill Daly.

L'Association Ouest compte maintenant 16 équipes, tout

comme celle de l'Est. De plus, l'arrivée de Seattle dans la LNH créera une rivalité naturelle avec ses voisins canadiens, les Canucks de Vancouver.

«Il se développera une rivalité (avec les Canucks), a mentionné Leiweke. Je ne veux pas mettre de l'huile sur le feu ici, parce que ces gens sont mes amis, mais amenez-vous, nous vous attendons. C'est lors d'une soirée comme celle-là où j'entrerai dans le vestiaire et dirai aux gars "il leur en faut pour leur argent".»

Le montant de 650 millions \$ sera redistribué équitablement entre les 30 équipes de la LNH. Vegas ne percevra pas sa part et sera exclu du processus de repêchage d'expansion.

Le KeyArena, qui était le domicile des SuperSonics dans la NBA avant son déménagement à Oklahoma City en 2008, fera l'objet de rénovations totalisant environ 800 millions \$. Un complexe d'entraînement de 70 millions \$ doit également être érigé pour la nouvelle concession de Seattle.

De la boxe quand même!

«La vie continue», dit Dirk Waardenburg, qui présentera un gala à L'Escale en fin de semaine



MICHEL TASSÉ
michel.tasse@lavoixdelest.ca

GRANBY — Le drame qui frappe Adonis Stevenson n'empêchera pas Dirk Waardenburg de présenter un gala de boxe amateur samedi soir à L'Escale, rue Albert.

«C'est vraiment triste ce qui arrive à Adonis, mais la boxe reste un beau sport et la vie continue», mentionne Waardenburg, qui est aussi d'avis que son sport n'est pas le seul à être dangereux.

À L'Escale, samedi soir, Waardenburg proposera une dizaine de combats, qui impliqueront tous des athlètes de son Speedy Gym. La finale opposera le poids lourd Dave Lovius à Andrei Loga, du club de boxe Gladiateur, de La Prairie.

«Dave est invaincu après deux combats et il m'impressionne de plus en plus, reprend le vétéran entraîneur. À Longueuil, le week-end dernier, il a enchaîné de belles combinaisons et il a démontré qu'il était capable d'esquiver les coups.»

Lovius, qui fait 6'1" et 280 livres, a porté l'uniforme des Maroons de Waterloo, au hockey senior, il y a quelques années. Il était là pour se

battre, bien sûr.

«Ça fait deux ans que je m'entraîne sérieusement, a-t-il dit. À 33 ans, je ne rêve toutefois pas de faire le saut chez les pros. Et au niveau amateur, on parle d'un sport très sécuritaire.»

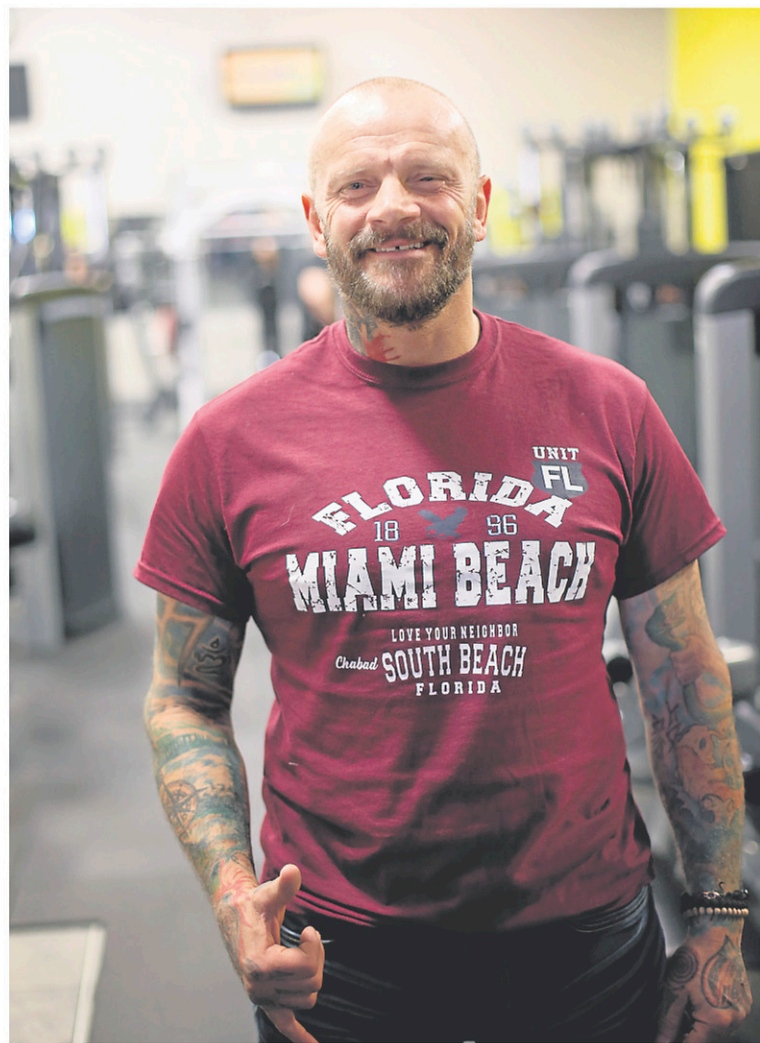
Mais Lovius ne sera pas le seul hockeyeur, ou ex-hockeyeur, à se battre samedi. Maxime Harnois, un ancien des Maroons, se frottera à Jimmy Fontaine, du Speedy Gym, dans un autre combat de poids lourds. Harnois représentera le club de Saint-Hyacinthe, un des mieux cotés au Québec.

Waardenburg demande par ailleurs au public de porter une attention spéciale à David Manuel Castro, qui progresse bien chez les 170 livres. Trois combats de femmes sont également au programme.

C'est la première fois que Waardenburg présente un gala à L'Escale. Il attend quelque 300 spectateurs. «C'est mon seul gala de l'année et je veux en faire une réussite. J'espère en présenter trois en 2019, dont le premier en mars.»

UN VRAI

Dirk Waardenburg évolue dans le monde des sports de combat depuis toujours. Bien sûr, il n'aime pas voir un boxeur se retrouver aux soins intensifs comme c'est le cas d'Adonis Stevenson présentement.



«La boxe reste un beau sport», mentionne Dirk Waardenburg, qui proposera une dizaine de combats samedi à L'Escale. — PHOTO ARCHIVES LA VOIX DE L'EST

«Adonis choisissait ses adversaires depuis quelques années, mais là, il est tombé sur un vrai en Oleksandr Gvozdyk, analyse-t-il. Reste que c'est triste et qu'on espère qu'il s'en sortira.»

Waardenburg ajoutera qu'il n'est

pas surpris des propos de certains, voire plusieurs, sur les réseaux sociaux.

«Il faut le dire, Adonis traîne un lourd passé et ce n'est pas tout le monde qui est prêt à lui pardonner. Clairement, c'est un mal-aimé.»

Markus Beyer rend l'âme à 47 ans



Markus Beyer était bien connu des Québécois pour sa victoire controversée face à Éric Lucas pour le titre mondial des super-moyens du World Boxing Council (WBC) en avril 2003. — PHOTO ARCHIVES ASSOCIATED PRESS

La Presse canadienne

BERLIN — L'Allemand Markus Beyer, bien connu des Québécois pour sa victoire controversée face à Éric Lucas pour le titre mondial des super-moyens du World Boxing Council (WBC) en avril 2003, est décédé lundi. Il était âgé de 47 ans.

L'ex-triple champion du monde est décédé à la suite d'un «court combat contre une grave maladie» dans un hôpital de Berlin, a confirmé la chaîne télévisée allemande MDR, où Beyer était analyste depuis quelques années.

Beyer (35-3-1, 13 K.-O.) avait ravi le titre à Lucas à la suite d'une victoire par décision partagée à Leipzig. Il

avait précédemment détenu cette même ceinture du WBC en 1999 et 2000. Après avoir battu Lucas, il a conservé le titre jusqu'en juin 2004, alors que Cristian Sanavia le lui a ravi par décision partagée, mais Beyer l'a repris quatre mois plus tard en passant le K.-O. au champion.

Il a par la suite effectué cinq défenses de titre avant de se frotter au redoutable Mikkel Kessler, qui lui a passé le K.-O. en octobre 2006.

Beyer a livré un dernier combat — une victoire par décision unanime — face à Murat Makhmudov, en 2008.

Avant d'amorcer sa carrière professionnelle en novembre 1996, Beyer avait participé aux Jeux olympiques d'Atlanta. Il s'était alors incliné en quarts de finale.

Sports

AUTODROME GRANBY
LUSSIER PRÊT À DISCUTER DU MOTEUR W16 AVEC LES PILOTES
29



quebecsubaru.ca

On se
souhaite la
tempête
du
millénaire

**RABAIS DE
500 \$***
à l'achat ou
à la location

LA TOUTE NOUVELLE
FORESTER 2019



208 paiements à partir de
88 \$**
par semaine
taxes en sus

Location de
48 mois

AWD
Traction intégrale symétrique

pzev
VEHICULE À ÉMISSIONS QUASI NULLES

Prix de détail suggéré de

29 835 \$

Transport et préparation inclus, taxes en sus

Avec un acompte de 2 023,00 \$. Montant total exigé avant le début de la location : 2 427,12 \$ (taxes incluses).

Location basée sur une allocation annuelle de 20 000 km avec kilométrage additionnel de 0,10 \$ le km.

- Traction intégrale symétrique
- Moteur Boxer®

- Système EyeSight®¹ (en option)
- X-Mode

Association des concessionnaires Subaru du Québec

SUBARU SAINTE-JULIE
Sainte-Julie

SUBARU GRANBY
Granby

SUBARU-MONTRÉAL
Montréal

SUBARU BROSSARD
Brossard

SUBARU SAINT-HYACINTHE
Saint-Hyacinthe

SUBARU DES SOURCES
Dorval

JOLIETTE SUBARU
Joliette

LACHUTE SUBARU
Lachute

JOHN SCOTTI SUBARU
Anjou

SUBARU DE LAVAL
Laval

SUBARU SAINTE-AGATHE
Sainte-Agathe-Des-Monts

SUBARU REPENTIGNY
Repentigny

SUBARU RIVE-NORD
Boisbriand

* L'offre « Recevez un rabais de 500 \$ à l'achat ou à la location » est disponible à l'achat ou à la location de certains modèles 2019 sélectionnés. Visitez votre concessionnaire Subaru participant pour tous les détails. L'offre est valide jusqu'au 31 décembre 2018. ** L'offre de location s'applique au modèle illustré, la Forester 2.5i 2019 (KJ2 25), à transmission automatique, dont le prix de détail suggéré est de 29 835 \$ (taxes en sus). L'offre de location comprend 208 paiements de 88 \$ (taxes en sus) par semaine pour un terme de 48 mois et 2 023,00 \$ en comptant initial. Le premier paiement de 88 \$ est requis à la signature du contrat. Le montant total exigé avant le début de la location est de 2 427,12 \$ (taxes incluses). La location est basée sur une allocation annuelle de 20 000 km. Des frais de 0,10 \$/km seront facturés pour les kilomètres excédentaires. Les frais d'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers, les frais de transport et de préparation, ainsi que les droits spécifiques sur les pneus neufs sont inclus. Le permis de conduire, l'immatriculation (prix varie selon le client) et les assurances sont en sus. Le concessionnaire peut louer à prix moindre. L'offre et les spécifications techniques peuvent changer sans préavis. Le financement est offert sous réserve de l'approbation de crédit des Services Financiers Subaru par TCCI. L'offre est en vigueur jusqu'au 31 décembre 2018. Certaines conditions s'appliquent. 1. EyeSight® est un système d'assistance au conducteur qui peut ne pas fonctionner dans certaines conditions. Il incombe en tout temps au conducteur d'adopter une conduite sécuritaire et prudente. L'efficacité du système dépend de nombreux facteurs, tels que l'entretien du véhicule ainsi que les conditions météorologiques et routières. Consultez le Manuel du propriétaire pour les détails de fonctionnement et les limites. Visitez votre concessionnaire Subaru participant pour tous les détails. Forester et Subaru sont des marques déposées.